



Tél. 04.74.92.40.28
Adresse électronique : contact@sepecc.fr

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2022

SOMMAIRE DU RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LE SERVICE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »

PREAMBULE

p. 3

I. INDICATEURS TECHNIQUES

1° POPULATION, NOMBRE D'ABONNES & M3 FACTURES EN 2020 p. 4

2° SCHEMA DES RESEAUX p. 5
(descriptif pour chaque commune)

II. INDICATEURS FINANCIERS

1° PRIX DE L'ASSAINISSEMENT

- 1. Eléments composant la facture p. 16
- 2. Présentation de quittances d'assainissement p. 17

2° AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

- 1. Recettes d'exploitation p. 19
- 2. Endettement pluriannuel (P256.2) p. 20
- 3. Les investissements réalisés p. 22

III. INDICATEURS DE PERFORMANCE

- 1. Connaissance & gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (P.202.2) p. 23
- 2. Taux moyen de renouvellement des réseaux(P.253.2) p. 24
- 3. Conformité de la collecte des effluents (P.203.3) p. 24
- 4. Conformité des équipements d'épuration (P.204.3) p. 25
- 5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P.206.3) p. 25
- 6. Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P. 206.3) p. 25
- 7. Montant des abandons de créances (P.207.0) p. 25

ANNEXES

- 1. Etat descriptif des réseaux
- 2. Etat de l'assainissement commune par commune
- 3. Etat des traitements eaux usées

PREAMBULE

Constitué par Arrêté Préfectoral en date du 19 décembre 2019, le Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catelan est issu de la fusion du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Dolomieu-Montcarra et du Syndicat Intercommunal des Eaux du Lac de Moras.

Le SEPECC est un syndicat mixte fermé à la carte composé de 3 membres (3 EPCI) dont 2 (la communauté de communes Les Vals du Dauphiné et la communauté de communes des Balcons du Dauphiné) lui ont délégué la compétence assainissement collectif sur 18 de leurs communes :

CC des Balcons du Dauphiné :

LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN (partie THUELLIN)
MONTCARRA
MORAS
SAINT-CHEF
SAINT HILAIRE DE BRENS
SAINT MARCEL BEL ACCUEIL
SAINT SORLIN DE MORESTEL
SALAGNON
SERMERIEU
SOLEYMIEU
TREPT
VASSELIN
VENERIEU
VEZERONCE-CURTIN
VIGNIEU

CC Les Vals du Dauphiné :

DOLOMIEU
FAVERGES DE LA TOUR
ROCHETOIRIN

I. INDICATEURS TECHNIQUES

1°. POPULATION, NOMBRE D'ABONNEMENTS & M3 FACTURES EN 2022 (D201.0) Suivant Rôle des Services d'Eau et d'Assainissement du

COMMUNES	POPULATION Desservie estimée 2022	Nb D'ABONNES raccordés au réseau 2022	M3 FACTURES 2022	Nb D'ABONNES raccordés au réseau 2021	M3 FACTURES 2021	Nb D'ABONNES raccordés au réseau 2020	M3 FACTURES 2020	Sans SIE Lac de Moras	
								Nb D'ABONNES raccordés au réseau 2019	M3 FACTURES 2019
DOLOMIEU	1 630	730	62 651	723	65 034	722	64 514	712	61 611
FAVERGES DE LA TOUR	667	297	28 994	291	28 177	292	29 401	284	27 913
MONTCARRA	467	216	18 582	214	20 851	218	19 497	206	17 352
MORAS	297	130	10 279	129	11 535	130	8 986		
ROCHETOIRIN (partie haute)	687	310	27 155	308	30 135	307	30 253	304	29 609
SAINT-CHEF	1 708	742	77 376	705	74 369	699	81 212	687	70 684
SAINT HILAIRE DE BRENS	551	242	23 772	235	23 810	236	14 462		
SAINT MARCEL BEL ACCUETL	576	269	22 115	249	26 431	243	13 803		
ST SORLIN DE MORESTEL	213	99	5 905	95	6 336	98	6 219	89	5 170
SALAGNON	907	386	35 245	373	37 996	374	36 592	359	34 537
SERMERIEU	808	381	29 367	380	32 679	377	33 677	376	30 014
SOLEYMIEU + Blanchisserie + Courtenay*	683	460	92 442	443	72 718	448	87 117	336	87 710
LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN (Thuellin)	365	165	13 973	159	14 417	162	13 338	154	12 651
TREPT	1 965	877	73 484	866	78 847	863	79 326	854	75 334
VASSELIN	293	140	10 007	141	10 499	141	11 617	139	11 005
VENERIEU	571	240	23 050	239	22 712	239	14 233		
VEZERONCE-CURTIN	1 465	690	74 708	646	70 275	662	68 359	609	61 893
VIGNIEU	658	289	25 058	286	28 511	285	29 946	274	30 342
TOTAL	14 511	6 663	654 163	6 482	655 332	6 496	642 552	5 383	555 825

1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.

* Blanchisserie : 51.558 m3 / Courtenay : 9.131 m3 et 96 abonnés (chiffre 2020 pour les abonnés) - le nombre d'abonnés de Soleymieu comptabilise 96 abonnés pour Courtenay.

2°. SCHEMA DES RESEAUX (Annexes 1 et 2)

1. Commune de CESSIEU (Secteur du Bois)

Sur cette partie de commune, il n'existe pas de réseau d'Assainissement, les habitations possèdent un système d'assainissement autonome.

Depuis le 01/01/2002, la gestion du service assainissement (collectif et individuel) est confiée à la Communauté de Communes Les Vallons de la TOUR (Les Vals du Dauphiné depuis le 1/1/2017).

2. Commune de la CHAPELLE DE LA TOUR (partie haute)

Depuis le 01/01/2002, la gestion du service assainissement (collectif et individuel) est confiée à la Communauté de Communes Les Vallons de La TOUR (Les Vals du Dauphiné depuis le 1/1/2017).

3. Commune de DOLOMIEU

La commune dispose d'un réseau de 17 420 ml qui dessert 750 logements sur un total de 1 461 (soit 51,33 %).

Le réseau est composé de :

- 7 067ml de collecteurs unitaires de 250 à 500 mm de diamètre,
- 8 400 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,
- 1 953 ml de conduites de refoulements de 75 à 125 mm de diamètre.

Une station d'épuration de type « boues activées », était implantée jusqu' à décembre 2019 au lieu-dit Corre, elle traitait les effluents avant rejet dans le ruisseau du Pommarêt. Cet ouvrage avait une capacité de 1000 Eq.hab.

La station étant sous-dimensionnée et ne respectant plus l'arrêté du 21 juillet 2015, cette dernière a été court-circuitée et remplacée par un poste de refoulement. Une conduite de refoulement de 902 ml a été posée en 2019 qui rejette les effluents dans un collecteur de transit qui relie Dolomieu à la nouvelle station d'épuration de Vézeronce-Curtin qui est de type boues activées.

4. Commune de FAVERGES DE LA TOUR

La commune dispose d'un réseau de 6 665 ml qui dessert 305 logements sur un total de 670 (soit 45,52 %).

Le réseau est composé de :

- 1 370 ml de collecteurs unitaires de 300 mm de diamètre,
- 4 335 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,
- 960 ml de refoulement de 75 mm de diamètre.

En 1997, un collecteur de 250 mm de diamètre a été établi entre la station d'épuration existante et le réseau du SIEA des Abrets à la BATIE MONGASCON. Cette liaison a permis l'abandon de la station de FAVERGES, devenue obsolète, et le traitement des effluents à la station d'épuration des Nappes située sur la commune de LES AVENIERES VEYRINS-THELLIN.

5. Commune de MONTCARRA

La commune dispose d'un réseau de 7 787 ml qui dessert 219 logements sur un total de 271. (Soit 80,81 %).

Le réseau est composé de :

- 300 ml de collecteurs unitaires de 300 mm de diamètre,
- 7 487ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre.

Un lagunage, construit en 2002 d'une capacité de 400 éq. hab, traitait les effluents de Montcarra et une partie de Saint Chef. Le lagunage ayant atteint sa capacité nominale, une augmentation de la capacité de traitement (transformation en filtre planté de roseaux) a été réalisée au cours de l'année 2021. Le filtre planté de roseaux ayant une capacité nominale de 850 EH traite actuellement les effluents de 221 abonnés sur Montcarra et 16 abonnés sur Saint Chef (soit 479 EH au total). Le rejet se fait dans le ruisseau de Laval.

6. Commune de MORAS

La commune dispose de deux réseaux distincts, d'une longueur globale de 3 924 ml, qui desservent 131 logements sur un total de 238 (soit 55.04 %).

1) Le réseau de Frétignier, d'une longueur de 3 449 ml composé de :

- 3 253 ml de collecteurs unitaires de 160 à 300 mm de diamètre,
- 196 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,

Le traitement des effluents se fait au niveau d'un filtre planté de roseaux construit en 2019 au lieu-dit Frétignier. Sa capacité est de 330 éq.hab. Son rejet est infiltré sur place.

2) Le réseau de Crizieu, d'une longueur de 475 ml composé de :

- 475 ml de collecteurs unitaires de 160 à 300 mm de diamètre,

Le traitement des effluents se faisait par un filtre à sable drainé au lieu-dit Crizieu. Sa transformation en filtre planté de roseaux d'une capacité de 100 EH a été réalisé en 2021. Actuellement l'ouvrage traite les effluents de 28 abonnés soit 60 EH. Le rejet se fait dans un ruisseau qui longe le filtre à sable.

7. Commune de RUY-MONTCEAU (partie MONTCEAU)

Depuis le 01/01/2007, la compétence assainissement (collectif et individuel) est reprise par la Communauté d'agglomération des Portes de l'Isère (C.A.P.I.).

La gestion effective du réseau par la C.A.P.I. est assurée depuis le 01/01/2014.

8. Commune de ROCHETOIRIN (partie haute)

La commune dispose de deux réseaux distincts, d'une longueur globale de 8 077 ml, qui desservent 311 logements sur un total de 470 (soit 66,17 %).

- 1) Le réseau du village, d'une longueur de 5 722 ml, composé de :
 - 660 ml de collecteurs unitaires de 300 mm de diamètre,
 - 4 882 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,
 - 180 ml de conduites de refoulement de 75 mm de diamètre.

Le traitement des effluents se faisait auparavant au niveau d'un lagunage naturel construit en 1987 au lieu-dit Romanèche. Il était composé de 3 bassins d'une capacité de 450 éq.hab. Le lagunage ayant dépassé sa capacité nominale, sa suppression a été réalisée en 2022. Les effluents à traiter sont désormais dirigés via un collecteur de transit vers la station d'épuration Epur'Vallons des Vals du Dauphiné.

- 2) Le réseau de Reculfort et du Mollard, d'une longueur de 2 355 ml, composé de :
 - 2 205 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre.
 - 150 ml de conduites de refoulement de 53 mm de diamètre.

Le traitement des effluents se fait par un filtre à sable planté de roseaux implanté au lieu-dit Pré Morant. L'ouvrage, composé de deux massifs filtrants de 225 m² et 150 m², est dimensionné pour 200 éq.hab. Le rejet des eaux épurées se fait dans le ruisseau qui longe la RD 54 en direction de MONTCARRA.

9. Commune de ST CHEF

La commune dispose de deux réseaux distincts, d'une longueur globale de 21 648 ml, qui desservent 749 logements sur un total de 1 640 (soit 45,67 %).

- 1) Le réseau du village, d'Arcisse, de Chamont et du Mollard, d'une longueur de 21 368 ml, composé de :
 - 5 155 ml de collecteurs unitaires de 250 à 400 mm de diamètre

- 13 669 ml de collecteurs eaux usées de 200 et 300 mm de diamètre,
- 2 544 ml de conduites de refoulement de 90 mm de diamètre.

Ce réseau est raccordé au collecteur de transit de la plaine du Catelan au niveau du carrefour du Rondeau. Le traitement des effluents se fait à la station d'épuration de ST MARCEL BEL ACCUEIL qui a une capacité de 9 500 éq.hab. Les eaux épurées sont rejetées dans le canal du Catelan (affluent de la Bourbre).

Le traitement des effluents du village et d'Arcisse se faisait auparavant au niveau d'un lagunage naturel construit en 1982 au lieu-dit Les Guillaux., sa capacité était de 1000 éq.hab. Le lagunage, ayant atteint et dépassé sa capacité nominale, il a été abandonné en 2022 pour être remplacé par un collecteur de transit en direction de la station d'épuration de la plaine du Catelan via le réseau du hameau de Chamont.

- 2) Le réseau du Royolet, composé de 280 ml de collecteurs eaux usées, raccordé au réseau de la commune de MONTCARRA.

Le traitement des effluents se fait au niveau du filtre planté de roseaux de MONTCARRA avec un rejet dans le ruisseau de Laval.

10. Commune de ST HILAIRE DE BRENS

La commune dispose de deux réseaux distincts, d'une longueur globale de 6 946 ml, qui desservent 244 logements sur un total de 279 (soit 87,46 %).

- 1) Le réseau du bourg d'une longueur de 6 399 ml composé de :
 - 2 245 ml de collecteurs unitaires de 160 à 300 mm de diamètre,
 - 4 154 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,

Ce réseau est raccordé au collecteur de transit de la plaine du Catelan. Le traitement des effluents se fait à la station d'épuration de ST MARCEL BEL ACCUEIL qui a une capacité de 9 500 éq.hab. Les eaux épurées sont rejetées dans le canal du Catelan (affluent de la Bourbre).

- 2) Le réseau de la gare d'une longueur de 547 ml composé de :
 - 547 ml de collecteurs eaux usées de 250 mm de diamètre,

Ce réseau est raccordé dans un tuyau en attente au lieu-dit « la Gare ».

11. Commune de ST MARCEL BEL ACCUEIL

La commune dispose d'un réseau de 9 162 ml, qui dessert 270 logements sur un total de 687 (soit 39,30 %).

Le réseau est composé de :

- 1 432 ml de collecteurs unitaires de 250 à 500 mm de diamètre,
- 7 730 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,

Le réseau est raccordé au collecteur de transit de la plaine du Catelan. Le traitement des effluents se fait à la station d'épuration de ST MARCEL BEL ACCUEIL qui a une capacité de 9 500 éq.hab. Les eaux épurées sont rejetées dans le canal du Catelan (affluent de la Bourbre).

12. Commune de ST SORLIN DE MORESTEL

La commune dispose d'un réseau, d'une longueur de 6 407 ml, qui dessert 115 logements sur un total de 293 (soit 39,25 %).

Le réseau est composé de :

- 6 407 ml de collecteurs eaux usées de diamètre 200 à 400 mm.

En 2006, un collecteur de transit de 1732 ml a été mis en service pour conduire les effluents de ST SORLIN vers le réseau de VEZERONCE-CURTIN.

Le traitement des effluents de la commune se faisait jusqu'à fin 2019 au niveau du lagunage de VEZERONCE-CURTIN.

Cet ouvrage devenu sous-dimensionné a été supprimé en 2019. Un réseau de transit a été créé pour amener les effluents à la nouvelle station d'épuration de Vézeronce de capacité nominal 5 030 EH en aval de l'ancien lagunage au lieu-dit Pillardin.

13. Commune de SALAGNON

La commune dispose d'un réseau de 12 588 ml qui dessert 395 logements sur un total de 634 (soit 62,30 %).

Le réseau est composé de :

- 10 577 ml de collecteurs eaux usées de diamètre 200 mm à 300 mm,
- 2 011 ml de conduites de refoulement de diamètre 75 à 150 mm.

Les effluents de SALAGNON sont traités au niveau de la station d'épuration de la Plaine du Catelan, implantée au lieu-dit La Prison, sur le territoire de la commune de ST MARCEL BEL ACCUEIL.

14. Commune de SERMERIEU

La commune dispose d'un réseau d'une longueur de 10 656 ml qui dessert 391 logements sur un total de 795 (soit 49,18 %)

Le réseau est composé de :

- 1 475 ml de collecteurs unitaires de 250 à 400 mm de diamètre,

- 7 855 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,
- 1 326 ml de conduites de refoulement de 75 mm de diamètre.

Un lagunage construit en 1993 au lieu-dit Les Charmillères, traite les effluents en provenance du village. Il est composé de trois bassins de 2500 m², 1250 m² et 1250 m², et a une capacité de 500 éq.hab.

Après épuration, les eaux traitées sont évacuées dans le ruisseau des Léchères.

Les secteurs de Sésin et des Sables sont raccordés au réseau de la commune de Salagnon.

En 2013, un collecteur de transit entre le village et le poste de Sésin a été mis en service pour supprimer à terme le lagunage qui atteint sa capacité nominale.

Dans un premier temps, seuls les effluents du hameau de Collonges sont dirigés vers le poste de Sésin, puis vers la station d'épuration de la Plaine du Catelan à ST MARCEL BEL ACCUEIL via le réseau du chemin des Sables à SALAGNON.

Dans un deuxième temps, lorsque des travaux d'élimination des eaux parasites auront été réalisés, tous les effluents eaux usées du village seront dirigés vers Sésin et la station d'épuration de la Plaine du Catelan. Le lagunage pourra alors être supprimé.

15. Commune de SOLEYMIEU

La commune dispose d'un réseau de 13 581 ml qui dessert 373 logements sur un total de 437 (soit 85,35%).

Le réseau a été mis en place progressivement depuis 1997 ; il est composé de :

- 12 510 ml de collecteurs eaux usées,
- 1 071 ml de conduites de refoulement.

La station d'épuration de la Plaine du Catelan implantée sur la commune de ST MARCEL BEL ACCUEIL traite les effluents de SOLEYMIEU.

16. Commune de TREPT

La commune dispose d'un réseau de 24 598 ml qui dessert 886 logements sur un total de 1012 (soit 87,55 %)

Le réseau est composé de :

- 2 973 ml de collecteurs unitaires de 300 à 800 mm de diamètre,
- 20 308 ml de collecteurs eaux usées de diamètre 200 à 300 mm,
- 1 317 ml de conduites de refoulement de 60 à 150 mm de diamètre.

La station d'épuration de TREPT, devenue obsolète, a été abandonnée en 2001. Le réseau est raccordé au collecteur de transit de la Plaine du Catelan avec un traitement des effluents à la station d'épuration de ST MARCEL BEL ACCUEIL.

En 2015, un programme important d'élimination d'eaux parasites et de mise en séparatif du réseau du village a été réalisé, permettant de supprimer un déversoir d'orages (D01) sous le village et de réduire d'une manière importante le rejet dans le collecteur de transit de la Plaine du Catelan.

Entre 2016 et 2019, un programme important de mise en séparatif du réseau « rue de la Gare » et « route de Crémieu » a été réalisé.

Progressivement les réseaux unitaires du village seront réhabilités (élimination d'eaux parasites, mise en séparatif) pour limiter au maximum le débit à traiter au niveau de la station d'épuration du CATELAN.

17. Commune de VASSELIN

La commune dispose d'un réseau de 6 042 ml qui dessert 146 logements sur un total de 223 (soit 65,47%)

Le réseau est composé de :

- 480 ml de collecteurs unitaires de diamètre 300 mm,
- 4 975 ml de collecteur eaux usées de diamètre 200 mm.
- 587 ml de conduites de refoulement de diamètre 80 mm.

Les effluents étaient jadis traités dans un lagunage implanté au lieu-dit « Les Marais » au Nord du village. Après la mise en séparatif d'une grande partie du réseau de Vasselin, un poste de refoulement a été implanté en 2019 en lieu et place du lagunage.

Les effluents sont désormais refoulés en limite du bourg, et s'écoulent ensuite gravitairement via un réseau de transit jusqu'à Vézeronce-Curtin pour être traité à la nouvelle station d'épuration de Vézeronce-Curtin qui est de type boues activées.

18. Commune de LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN (Partie THUELLIN)

La commune dispose d'un réseau de 7 611 ml qui dessert 165 logements sur un total de 239 (soit 69,04 %).

Le réseau est composé de :

- 6 511 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,
- 1 100 ml de conduites de refoulement de 75 mm de diamètre.

En 2006 un collecteur de transit de 2 800 ml a été mis en service pour ramener les effluents de THUELLIN vers l'ancienne station d'épuration de VEYRINS, puis vers la station des Nappes aux AVENIERES VEYRINS-THUELLIN gérée par le S.I.E.A. des Abrets.

19. Commune de VENERIEU

La commune dispose d'un réseau de 5 392 ml qui dessert 241 logements sur un total de 392 (soit 61,48%)

Le réseau est composé de :

- 1400 ml de collecteurs unitaires de diamètre 300 mm,
- 3 992 ml de collecteur eaux usées de diamètre 200 mm.

Le réseau est raccordé au collecteur de transit de la plaine du Catelan. Le traitement des effluents se fait à la station d'épuration de ST MARCEL BEL ACCUEIL qui a une capacité de 9 500 éq.hab. Les eaux épurées sont rejetées dans le canal du Catelan (affluent de la Bourbre).

20. Commune de VEZERONCE-CURTIN

La commune dispose de deux réseaux distincts d'une longueur globale de 21 912 ml qui desservent 728 logements sur un total de 1026 (soit 70.96 %).

1). Partie Village :

Le réseau du village, d'une longueur de 18 402 ml est composé de :

- 890 ml de collecteurs unitaires de 300 mm de diamètre,
- 15 672 ml de collecteurs eaux usées de 200 à 300 mm de diamètre,
- 1 840 ml de conduites de refoulement de 75 mm de diamètre.

En 1990, un collecteur de transit avec déversoir d'orage a été construit le long de la rivière « Braille » pour amener les effluents collectés vers un lagunage implanté au lieu-dit le Cholard. Cet ouvrage devenu sous-dimensionné a été supprimé en 2019. Un réseau de transit a été créé pour amener les effluents à la nouvelle station d'épuration de Vézeronce de capacité nominal 5 030 EH en aval de l'ancien lagunage au lieu-dit Pillardin. Les effluents du hameau de Curtin qui se rejetaient dans un fossé ont été raccordés en 2021 sur la STEP de Vézeronce.

La station mise en service en novembre 2019 est de type boue activées, les eaux traitées sont rejetées dans la rivière Braille. La STEP traite les effluents des communes de Dolomieu, St Sorlin de Morestel, Vasselin et Vézeronce-Curtin.

2). Hameau de CHARRAY

Un réseau « Eaux Usées » de type séparatif (3 510 ml) est en place sur l'ensemble du hameau de Charray, avec un traitement par lagunage en bordure de la rivière « Braille ». Cet ouvrage, constitué de trois bassins de 2000 m², 1000 m², 1000 m², a une capacité de 400 éq.hab.

21. Commune de VIGNIEU

La commune dispose de deux réseaux distincts d'une longueur globale de 8 138 ml qui desservent 291 logements sur un total de 466 (soit 62,45%).

1). Partie village et le Munard

Le réseau d'une longueur de 4728 ml, est composé de :

- 1 028 ml de collecteurs unitaires de 300 à 500 mm de diamètre,
- 3700 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre.

Le traitement des effluents est assuré depuis 2010 par un filtre à sable planté de roseaux implanté lieu-dit le Moulin. Sa capacité est de 650 éq-hab. et son rejet est infiltré sur place.

2). Quartiers du Rual et de la Rivoire

Situés à 1500 mètres au Nord-Ouest du village, ces quartiers sont desservis par un réseau séparatif de 3 410 ml de longueur raccordé à un lagunage. Cet ouvrage, implanté au lieu-dit « Grand Pré », a une capacité de 150 éq.hab. Après traitement, le rejet se fait dans le ruisseau du Ver.

Il est nécessaire de prévoir une augmentation de capacité du traitement. Le schéma directeur d'assainissement établi par le bureau d'études SEDic préconise une transformation du lagunage en filtre à sable planté de roseaux.

22. Assainissement de la Plaine du CATELAN

- Un collecteur de transit (EST) évacue les effluents des communes de SALAGNON, SOLEYMIEU (Hameaux de Couvaloup, Sablonnières, Montgaudet et les Roches), COURTENAY (Hameau de Tirieu) et SERMERIEU (hameaux de Colonge de Sésin et des Sables).
- Un collecteur de transit (OUEST) évacue les effluents des communes de TREPT (hameaux de Cozance, Serrières et la Sorbière) et SOLEYMIEU (secteur du village).

Les deux collecteurs de transit se rejoignent sur la R.D. 54 à ST CHEF en bordure du CATELAN (à proximité des établissements Fumeterre). A la jonction, les effluents sont repris et dirigés vers la station d'épuration de la plaine du CATELAN implantée au lieu-dit « La Prison » sur le territoire de la commune de ST MARCEL BEL ACCUEIL.

La station d'épuration de la Plaine du CATELAN a été mise en service le 18/09/2001 et a doublé sa capacité en 2019. Ses caractéristiques techniques sont les suivantes :

- Capacité :	9.500 équivalents-habitants
- Volume journalier :	1515 m ³
- Débit moyen sur 24 heures :	63 m ³ /h
- Débit de pointe :	187 m ³ /h
- D.B.O. journalière :	570 Kg/j
- D.C.O. journalière :	1140 Kg/j
- M.E.S.T. journalière :	665 Kg/j

Après épuration, les eaux sont rejetées dans le canal du Catelan.

Les boues produites sont épandues sur les terres agricoles suivant un plan d'épandage approuvé par les services de l'Etat.

La station d'épuration appartient au Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catelan qui en assure la gestion et l'entretien.

La station d'épuration traite les effluents de huit communes du SEPECC (SOLEYMIEU, SALAGNON, SERMERIEU, TREPT, ST CHEF, ST MARCEL BEL ACCUEIL, VENERIEU, ST HILAIRE DE BRENS) et une partie de la commune de COURTENAY (hameau de Tirieu).

23. Assainissement de la STEP de Vézeronce-Curtin

- Un collecteur de transit (EST) évacue les effluents des communes de DOLOMIEU et SAINT SORLIN DE MORESTEL.
- Un collecteur de transit (OUEST) évacue les effluents de la commune de VASSELIN.

Les deux collecteurs de transit rejoignent le réseau d'assainissement du village de Vézeronce. Les effluents des transits ainsi que ceux du village de Vézeronce sont acheminés au lieu-dit « Le Pillardin » sur la commune de Vézeronce-Curtin.

La station d'épuration de Vézeronce a été mise en service le 15/11/2019. Ses caractéristiques techniques sont les suivantes :

- Capacité :	5.030 équivalents-habitants
- Volume journalier :	755 m ³
- Débit moyen sur 24 heures :	35 m ³ /h
- Débit de pointe :	86 m ³ /h
- D.B.O. journalière :	302 Kg/j
- D.C.O. journalière :	679 Kg/j
- M.E.S.T. journalière :	453 Kg/j

Après épuration, les eaux sont rejetées dans la rivière Braille.

Les boues produites sont épandues sur les terres agricoles suivant un plan d'épandage approuvé par les services de l'Etat.

La station d'épuration appartient au Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catelan qui en assure la gestion et l'entretien.

La station d'épuration traite les effluents de quatre communes du SEPECC (DOLOMIEU, VASSELIN, SAINT-SORLIN DE MORESTEL et VEZERONCE-CURTIN).

II. INDICATEURS FINANCIERS

1° PRIX DE L'ASSAINISSEMENT

1. Eléments composant la facture

La facturation de l'assainissement assurée par le Syndicat est du type « BINOME » : elle comporte une partie fixe : l'abonnement et une partie variable selon la consommation.

La période de facturation s'étend du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante. Les tarifs sont établis pour l'année civile.

La délibération fixant les tarifs interviendra obligatoirement avant le 1^{er} janvier de l'année suivante, un tarif ne pouvant être rétroactif. Elle est adressée au contrôle de légalité en Préfecture et publiée sur le site web du Syndicat. Elle est également transmise à chaque Mairie et EPCI adhérents.

Pour l'exercice 2022, la période de facturation allait du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022. La période de consommation était comprise entre les deux relevés de compteurs de 2021 et de 2022.

La délibération a été prise lors du Comité du 11 décembre 2020 pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2021 et lors du Comité 17 décembre 2021 pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022.

MONTANT DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT :

	SECTEUR SIEDM		SECTEUR SIE LAC DE MORAS	
EUROS HT	Période de Facturation du 1/1/2021 au 31/12/22	Période de Facturation du 1/1/23 au 31/12/23	Période de Facturation du 1/01/22 au 31/12/22	Période de Facturation du 1/1/23 au 31/12/23
ABONNEMENT ANNUEL	105,19	119,92	74,25	119,92
PRIX AU M ³	2,15	2,45	2,08	2,45

2. Présentation de quittances d'assainissement calculées avec les prix pratiqués :

2a) QUITTANCE ANNUELLE TARIFS à compter du 01/01/2022- base 120 m³ - (D204.0)

SECTEUR SIEDM

	PRIX UNITAIRE	POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M3		
		H.T.	T.V.A.	TOTAL T.T.C.
ABONNEMENT ANNUEL	105,19	105,19	10,52	115,71
CONSOMMATION	2,15	258,00	25,80	283,80
REDEV. MODERN. RES.	0,16	19,20	1,92	21,12
TOTAL		382,39	38,24	420,63

Prix TTC pour l'assainissement collectif : $\frac{420,63}{120}$ soit **3,51 €/m³** rejeté

SECTEUR SIE LAC DE MORAS

	PRIX UNITAIRE	POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M3		
		H.T.	T.V.A.	TOTAL T.T.C.
ABONNEMENT ANNUEL	74,25	74,25	7,43	81,68
CONSOMMATION	2,08	249,60	24,96	274,56
REDEV. MODERN. RES.	0,16	19,20	1,92	21,12
TOTAL		343,05	34,31	377,36

Prix TTC pour l'assainissement collectif : $\frac{377,36}{120}$ soit **3,14 €/m³** rejeté

2b) QUITTANCE ANNUELLE TARIFS 2023 - base 120 m3 - (D204.0)

A compter du 01/01/2023, les tarifs sont uniformisés sur les deux secteurs du Syndicat

	PRIX UNITAIRE	POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M3		
		H.T.	T.V.A.	TOTAL T.T.C.
ABONNEMENT ANNUEL	119,92	119,92	11,99	131,91
CONSOMMATION	2,45	294,00	29,40	323,40
REDEV. MODERN. RES.	0,16	19,20	1,92	21,12
TOTAL		433,12	43,31	476,43

Prix TTC pour l'assainissement collectif : $\frac{476,43}{120}$ soit **3,97 €/m³** rejeté

Les redevances d'Assainissement sont facturées suivant le volume d'eau consommé par chaque abonné.

Les redevances d'assainissement de LA CHAPELLE DE LA TOUR, SAINT JEAN DE SOUDAIN et LA TOUR DU PIN, encaissées par le SYNDICAT suivant les consommations d'eau, ont été reversées intégralement à la Cté de Communes Les Vals du Dauphiné en 2022.

REDEVANCE « Modernisation des réseaux de collecte »

Cette redevance a été instaurée par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques n° 2006-1772 du 30/12/2006.

Les consommations d'eau concernées par cette redevance sont celles soumises à la fois à la redevance pour pollution domestique et à la redevance d'assainissement.

2° AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

1. RECETTES D'EXPLOITATION

TYPE DE RECETTE (montant H.T)	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022
1) Facturation		
Redevance eaux usées usage domestique *	2 506 003,88 €	1 654 028,70 €
Redevance eaux usées usage non domestique	62 707,37 €	108 624,89 €
Prise en charge des matières de vidange des foss	8 600,00 €	3 025,00 €
Effluents importés (Courtenay)	16 329,09 €	19 320,51 €
Sous total recettes de facturation	2 593 640,34 €	1 784 999,10 €
2) Autres recettes		
Recettes de raccordement (PFAC)**	288 397,73 €	40 500,00 €
Primes de l'Agence de l'Eau (primes d'épuration)	41 943,88 €	29 527,90 €
Prime Agence de l'Eau Boues COVID 19	30 000,00 €	- €
Contribution au titre des eaux pluviales	15 669,48 €	22 465,82 €
Travaux facturés pour branchements neufs	112 312,81 €	8 102,10 €
Sous total autres recettes	458 323,90 €	100 595,82 €
Total recettes	3 051 964,24 €	1 885 594,92 €

*dont 224.405,33 € H.T. reversés à la Cté de Communes des Vals du Dauphiné en 2023 au titre de l'exercice 2022, 229.489,07 € H.T. pour l'exercice 2021.

**La Participation pour Raccordement à l'Egout a été remplacée à compter du 1^{er} juillet 2012 par la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (cf délibérations n° 4 du 29/6/2012 et n° 9 du 24/05/2013). La PFAC est justifiée, comme la PRE, par l'économie réalisée en évitant « une installation d'évacuation ou d'épuration individuelle réglementaire », mais aussi « la mise aux normes d'une telle installation »

2. L'endettement pluriannuel de 2022 à 2046 (P256.2)

L'état de la dette au 31 décembre 2022 est le suivant :

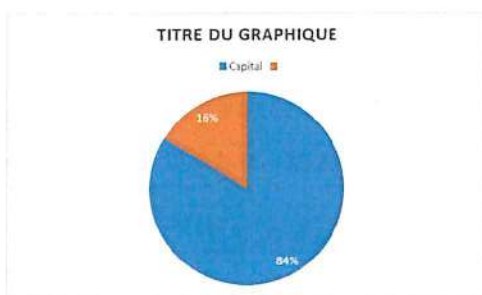
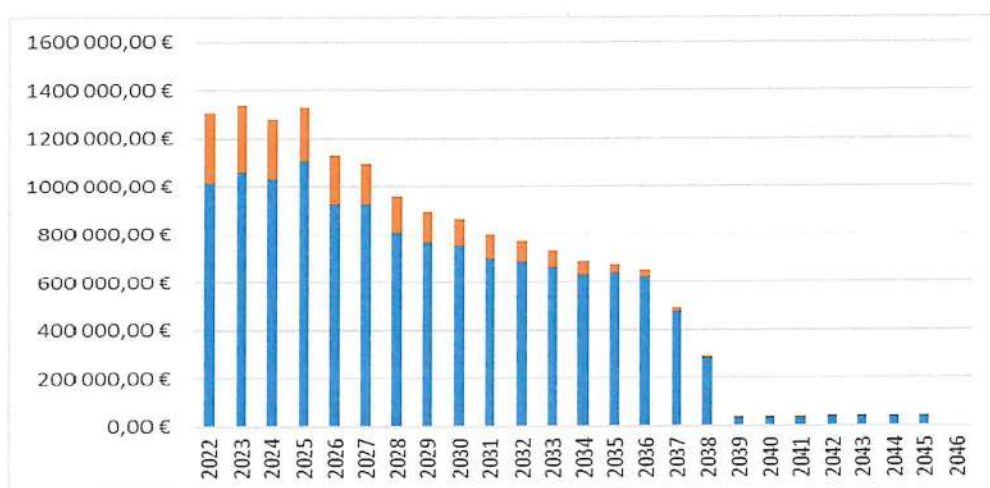
Dette en capital :

Emprunts en euros	12 405 899,48 €
Emprunts option de tirage sur ligne de trésorerie	0 €
TOTAL	12 405 899,48 €

Dette en annuités :

Remboursements en capital	1 013 036,17 €
Part intérêts	293 642,12 €
TOTAL	1 306 678,29 €

Date obtention	Code	Organisme prêteur	Désignation	Durée	% Taux intérêts	Périodicité rembours capital	Nature taux	N° contrat	Capital emprunté	Dette en capital au 01/01/2022	Capital	Intérêt	Total annuité	Dette en capital au 31/12/2022	Intérêts courus non échus
05/04/2022	95	CAISSE D'EPARGNE	ASSAINISSEMENT 2022	25	1,74	annuelle	Fixe	277355G	800 000,00 €	800 000,00	- €	1 302,67 €	1 302,67 €	800 000,00 €	9 512,00 €
04/12/2019	93	CAISSE D'EPARGNE	EX MORAS - ASSAINISSEMENT 2019	15	1,1	annuelle	Fixe	5841939	300 000,00 €	262 786,63	18 914,28 €	2 890,65 €	21 804,93 €	21 804,93 €	46,71 €
07/03/2019	87	CAISSE D'EPARGNE	ASSAINISSEMENT 2019	20	1,63	annuelle	Fixe	A0119031000	2 485 000,00 €	2 079 596,31	122 329,19 €	33 897,42 €	156 226,61 €	1 957 167,12 €	21 800,69 €
16/07/2018	86	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST LYON BI	ASSAINISSEMENT 2018	20	1,73	trimestrielle	Fixe	00000345268	3 430 000,00 €	2 872 625,00	171 500,00 €	48 583,80 €	220 083,80 €	2 701 125,00 €	129,80 €
27/10/2017	94	CAISSE D'EPARGNE	EX MORAS - ASSAINISSEMENT 2017	15	1,38	trimestrielle	Fixe	0971866	500 000,00 €	384 513,41	31 817,41 €	5 142,11 €	36 959,52 €	352 696,00 €	892,32 €
18/09/2017	85	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	ASSAINISSEMENT 2017	20	1,51	annuelle	Fixe	00001463150	2 000 000,00 €	1 600 000,00	100 000,00 €	24 160,00 €	124 160,00 €	1 500 000,00 €	5 599,58 €
05/12/2016	84	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST LYON BI	ASSAINISSEMENT 2016 COMPLEMENT	20	1,28	annuelle	Fixe	00002317237	800 000,00 €	618 655,16	37 673,50 €	7 918,79 €	45 592,19 €	580 981,66 €	330,51 €
23/05/2016	83	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	ASSAINISSEMENT 2016	20	1,64	annuelle	Fixe	00001161982	800 000,00 €	600 000,00	40 000,00 €	9 840,00 €	49 840,00 €	560 000,00 €	5 357,33 €
11/11/2015	92	CAISSE D'EPARGNE	EX MORAS - ASSAINISSEMENT 2015	15	1,81	trimestrielle	Fixe	0656210	400 000,00 €	259 389,37	25 988,13 €	4 544,19 €	30 532,32 €	253 401,24 €	424,79 €
23/03/2015	82	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	ASSAINISSEMENT 2015	20	1,99	annuelle	Fixe	00001020810	470 000,00 €	329 000,00	23 500,00 €	6 547,10 €	30 047,10 €	305 500,00 €	4 593,36 €
01/09/2014	91	CAISSE D'EPARGNE	EX MORAS - ASSAINISSEMENT 2014	15	2,78	trimestrielle	Fixe	0434329	300 000,00 €	175 387,57	19 857,44 €	4 669,96 €	24 527,40 €	155 530,13 €	432,37 €
16/04/2012	78	CAISSE D'EPARGNE	ASSAINISSEMENT 2012	15	4,64	annuelle	Fixe	0028342	700 000,00 €	337 904,13	50 129,79 €	15 478,75 €	65 608,54 €	287 774,34 €	4 673,46 €
30/04/2012	79	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRIC	ASSAINISSEMENT 2012	15	5,03	annuelle	Fixe	00001094554	700 000,00 €	342 668,34	50 340,20 €	17 236,22 €	67 576,42 €	292 328,14 €	8 618,24 €
20/12/2011	77	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST LYON BI	ASSAINISSEMENT 2011	10	5,01	trimestrielle	Fixe	00001009983	200 000,00 €	126 777,18	9 719,74 €	6 170,82 €	15 890,56 €	117 057,44 €	1 010,01 €
16/08/2011	90	CAISSE D'EPARGNE	EX MORAS - ASSAINISSEMENT 2011	15	4,39	annuelle	Fixe	A0111C70000	150 000,00 €	59 114,08	10 829,34 €	2 595,11 €	13 424,45 €	48 284,74 €	1 948,95 €
09/12/2010	76	CAISSE D'EPARGNE	ASSAINISSEMENT 2010	20	3,07	annuelle	Fixe	0747792	500 000,00 €	262 513,24	25 766,58 €	8 171,09 €	33 937,67 €	236 746,66 €	122,82 €
30/12/2009	75	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	ASSAINISSEMENT 2009	15	3,73	annuelle	Fixe	00000321522	1 030 000,00 €	132 063,82	78 512,91 €	12 385,98 €	90 898,89 €	253 550,91 €	9 115,93 €
27/10/2008	74	CAISSE D'EPARGNE	ASSAINISSEMENT 2008	20	4,78	trimestrielle	Fixe	0278891	650 000,00 €	299 844,01	36 976,82 €	13 676,30 €	50 653,12 €	262 867,19 €	1 256,50 €
11/09/2007	73	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRIC	ASSAINISSEMENT 2007	30	4,92	annuelle	Fixe	00000095452	800 000,00 €	562 073,02	23 913,54 €	27 653,99 €	51 567,53 €	538 159,48 €	7 796,14 €
25/08/2006	72	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST LYON BI	ASSAINISSEMENT 2005	30	4,36	annuelle	Fixe	04841701	565 000,00 €	369 954,01	17 987,10 €	16 129,99 €	34 117,09 €	351 966,91 €	5 371,01 €
25/07/2006	71	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRIC	ASSAINISSEMENT PROGRAMME 2005	30	3,84	annuelle	Fixe	043422701	600 000,00 €	382 595,00	19 335,49 €	14 691,65 €	34 027,14 €	363 259,51 €	6 044,64 €
30/07/2004	70	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE & IP	ASSAINISSEMENT 2003	21	2,11	annuelle	Revisable	LT040198	1 200 000,00 €	272 725,00	54 545,00 €	5 765,68 €	60 310,68 €	218 180,00 €	1 994,66 €
22/10/2003	69	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	ASSAINISSEMENT 2003	20	4,52	annuelle	Fixe	01587801	500 000,00 €	72 085,85	35 246,44 €	3 256,28 €	38 504,72 €	36 339,41 €	374,66 €
								00000177763	100 000,00 €	16 664,52	8 153,29 €	731,57 €	8 884,86 €	8 511,23 €	256,36 €
1641 - EMPRUNTS (€)									19 980 000,00 €	13 418 935,65 €	1 013 036,17 €	293 642,12 €	1 306 678,29 €	12 405 899,48 €	97 700,84 €



3. LES INVESTISSEMENTS REALISÉS EN 2022

- AMELIORATIONS RESEAUX:

COMMUNES	NATURES DES TRAVAUX	MONTANT HT 2022
ROCHETOIRIN	Transit EU vers STEP Epur-Vallons	143 151.68 €
ROCHETOIRIN	Chemisage du Bourg	48 284.50 €
ST CHEF	Transit EU vers STEP Catelan déconnexion lagune	180 105.82 €
ST CHEF	Déconnexion lagune lot 2 postes et bassin	390 146.53 €
ST CHEF	Raccordement EU « la Goutelle »	107 027.10 €
ST CHEF	Suppression rejets directs Le Bourg	16 522.47 €
SALAGNON	Réhabilitation PR et déversoir Bugey	7 743.75 €
MONTCARRA	Réhabilitation lagunage + extension, transf. lit planté roseaux	30 045.47 €
SALAGNON	Réhabilitation poste du Bugey + déversoir	97 170.82 €
VEZERONCE CURTIN	Suppression rejets directs Hameau Curtin	85 959.23 €

- REALISATION TRANSFORMATIONS DE RESEAUX - MISE EN SEPARATIF :

COMMUNES	NATURES DES TRAVAUX	MONTANT HT 2022
SERMERIEU	Grande Rue et rue d'Ossée	231 242.05 €
DOLOMIEU	Champ de Mars	157 705.44 €
VIGNIEU	Allée de la Violette, rue de la Fontaine, Rochetière	1 708.10 €
SALAGNON	Chemin du Rapillard	125 709.01 €

- ETUDES DIVERSES :

COMMUNES	NATURES DES TRAVAUX	MONTANT HT 2022
ST HILAIRE	Centre bourg EU MOE	2 105.10 €
SALAGNON/SOLEYMIEU/ ST CHEF	Schéma directeur	57 158.10 €
THUELIN	Schéma directeur	13 065.60 €
ST MARCEL/VENERIEU/ST HILAIRE	Schéma directeur	26 787.04 €
ROCHETOIRIN	Schéma directeur	16 986.41 €

TOTAL	1 738 624.22 €
------------------------	-----------------------

- REALISATION DE NOUVEAUX BRANCHEMENTS :

COMMUNES	NATURES DES TRAVAUX	MONTANT HT 2022
Branchements neufs (trav. en régie 722)		90 914.61 €

III. INDICATEURS DE PERFORMANCES

1. CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX DE COLLECTE DES EAUX USEES (P 202.2) selon la réglementation au 31/12/2013

Cet indicateur a pour but d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux de collecte des eaux usées et de suivre leur évolution, par le biais d'un système d'indices évoluant de 0 à 120.

Actions à conduire	Note ou taux	Points maxi	Points obtenus
VP.250 Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (<i>relèvement, refoulement, déversoir d'orage, ...</i>) et les points d'autosurveillance du réseau. (0 ou 1)	1	10	10
VP.251 Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellement des réseaux. (<i>En l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée.</i>) (0 ou 1)	1	5	5
Total des points pour l'existence et la mise à jour du descriptif détaillé		15	15
VP.252 Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques. (0 ou 1) - (10 points acquis si VP 252 et VP 254 = 1 et VP 253 ≥ 50%)	1	10	10
VP.253 Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres. (1 à 5 points)	80%	5	3
VP. 254 Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux. (<i>pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique</i>) (0 ou 1)	1		
VP. 255 Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose. (0 à 15 points)	80%	15	13
Total des points pour l'existence et la mise à jour du plan du réseau		30	26
VP.256 Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie. (0 à 15 points)	80%	15	13
VP. 257 Localisation et description des ouvrages annexes (<i>relèvement, refoulement, déversoir d'orage, ...</i>) (0 ou 1)	1	10	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existant sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées. (<i>En l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée.</i>) (0 ou 1)	1	10	10
VP.259 Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux. (0 ou 1)	1	10	10
VP.260 Localisation des interventions et travaux réalisés (<i>curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...</i>) pour chaque tronçon de réseau. (0 ou 1)	1	10	10
VP.261 Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau, assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent. (0 ou 1)	0	10	0
VP.262 Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (0 ou 1) (<i>programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans</i>)	1	10	10
TOTAL		120	104

2. Le taux moyen de renouvellement des réseaux (P253.2)

Ce taux nécessite une traçabilité de renouvellement sur cinq ans.

Le rapport 2022 présente cet indicateur pour la troisième année pour le SEPECC aussi seul le linéaire de réseau renouvelé en 2020, 2021 et 2022 est indiqué.

Etat des réseaux concernés

Année	Commune	Réseau	Linéaire en ml
2020	Montcarra	Chemin du Bidaud	279
2021	Dolomieu	Rue Pilatre de Rozier	208
2021	Vézeronce-Curtin	Hameau de Curtin	678
2022	Dolomieu	Rue du champ de mars	495
2022	Salagnon	Chemin du Joannan	320
2022	Sermérieu	Grande rue/rue d'Ossée	649
TOTAL			2 629

Calcul du taux de renouvellement :

Taux = $\frac{\text{longueur cumulée de canalisations renouvelées au cours des 5 dernières années}}{\text{Longueur du réseau de desserte au 31/12/2021}} \times 100$

Ce taux n'est pas calculé en 2022.

A titre indicatif le taux de renouvellement pour une année était de 0,14% (279/193 292*100) en 2020, de 0,59% (1165/197597*100) en 2021 et de 0,74% (1464/198 554*100) en 2022.

3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

OUVRAGE DE TRAITEMENT	Conformité de la collecte des effluents en %	Charge entrante de DBO5 en kg/j
Station d'épuration - ST MARCEL BEL ACCUEIL	100	263,1
Station d'épuration - VEZERONCE	100	108,93
Filtre planté de roseaux - VIGNIEU - Le Village	100	4,2
Filtre planté de roseaux - MORAS - Frétigner	100	2,8
Lagunage - SERMERIEU	100	20,2
Lagunage - VEZERONCE-CURTIN- Charray	100	17,9
Filtre planté de roseaux - MONTCARRA	100	5,4
		422,53
CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS PONDEREE EN FONCTION DE LA CHARGE ENTRANTE DE DBO5	100	

Suivant leur capacité de traitement, tous les ouvrages ne sont pas concernés par cet indicateur.

4. CONFORMITE DES EQUIPEMENTS D'EPURATION (P. 204.3)

Les équipements d'épuration ne sont pas tous conformes (voir tableau en annexe 3).

5. CONFORMITE DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'EPURATION
(P. 205.3)

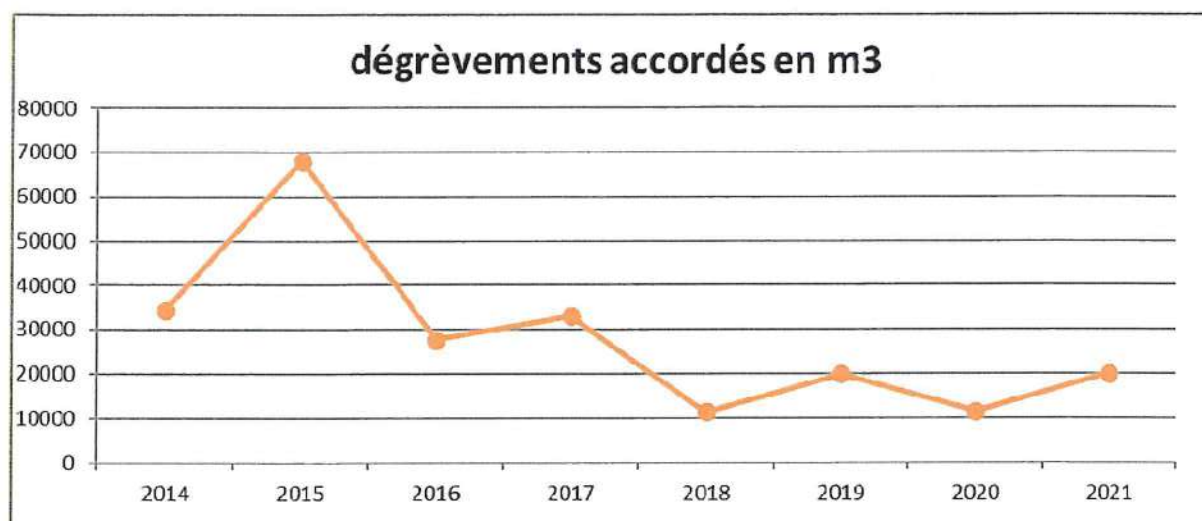
Les performances des ouvrages d'épuration ne sont pas toutes conformes (voir tableau annexe 3).

6. TAUX DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION EVACUEES SELON DES FILIERES CONFORMES A LA REGLEMENTATION (P. 206.3)

Station d'épuration	Filière de traitement	Qté de matières sèches	Taux de boues évacuées selon des filières conformes à la réglementation
St Marcel Bel Accueil	Valorisation agricole 100%	83 T*	100%
Vézeronce	Valorisation agricole 100%	72 T*	100%

7. MONTANT DES ABANDONS DE CREANCES OU DES VERSEMENTS A UN FONDS DE SOLIDARITE (P. 207.0)

- créances éteintes : 0 €
- Fonds de solidarité : 0 €
- dégrèvements pour fuites : 15 050 m³



	SIEDM						SEPECC		
ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dégrèvement en m3	34 579	68 064	27 841	33 067	11 444	19 920	11 534	2 065	15 050

ANNEXES

1. Etat descriptif des réseaux
2. Etat de l'assainissement commune par commune
3. Etat des traitements eaux usées

ANNEXE 1

ETAT DESCRIPTIF DES RESEAUX

COMMUNE DE DOLOMIEU						Année
N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux	de pose
1	Rue Elie Cartan en amont de la rue de la poste	Unitaire	657	Ø 200 mm	A.C.	Avant 1996
2	Rue Elie Cartan en aval de la rue de la poste	séparatif	263	Ø 200 mm	A.C.	Avant 1996
3	Montée de la Devigne	séparatif	350	Ø 200 mm	A.C.	Avant 1996
4	Rue du Champ de Mars	Unitaire	495	Ø 200 mm	Grès	2022
5	Route de Pré Veyret	Unitaire	105	Ø 300 mm	Béton	Avant 1996
6	Chemin de la Bourgère	Unitaire	630	Ø 400 mm	Béton	Avant 1996
7	Chemin du Grillon	Unitaire	300	Ø 300 mm	Béton	Avant 1996
8	Chemin de la Station d'épuration	Unitaire	160	Ø 300 mm	Béton	Avant 1996
9	Chemin du Rivier	Séparatif	35	Ø 200 mm	A.C.	Avant 1996
10	Chemin du Fournier	Séparatif	620	Ø 200 mm	Grès	2005
11	Chemin de la Source	Séparatif	350	Ø 200 mm	Grès	2003
12	Chemin du Sapin	Séparatif	180	Ø 200 mm	Grès	2003
13	Route du Peillet	Séparatif	80	Ø 200 mm	Grès	2003
14	Route de Corbelin	Séparatif	70	Ø 200 mm	Grès	2003
15	Rue de l'Octroi	Séparatif	345	Ø 200 mm	Grès	2003
16	Impasse des Tourelles	Séparatif	110	Ø 200 mm	Grès	2003
17	Rue du Navan	Unitaire	230	Ø 400 mm	Béton	Avant 1996
18	Rue du Navan	Séparatif	300	Ø 200 mm	Grès	2016
19	Rue du Guinet	Unitaire	470	Ø 200 mm	A.C.	Avant 1996
20	Impasse du Gymnase (jusqu'au poste)	Séparatif	530	Ø 200 mm	Grès	2003
21	Impasse des peupliers (coté bourg)	Séparatif	100	Ø 200 mm	Grès	2016
22	Impasse des peupliers (coté poste)	Séparatif	175	Ø 200 mm	Grès	2003
23	Impasse des peupliers	Refoulement	221	Ø 75/90	PVC	2003
24	Rue du Château	Séparatif	120	Ø 200 mm	A.C.	Avant 1996
25	Route du Peillet (vers x RD 143, RD 16)	Séparatif	170	Ø 200 mm	Grès	2003
26	Rue Pilatre du Rosier (coté chemin du Guinet)	Séparatif	150	Ø 200 mm	A.C.	Avant 1996
27	Rue Pilatre du Rosier (coté rue Elie Cartan)	Séparatif	208	Ø 200 mm	Grès	2021
28	Rue des Jardin	Séparatif	65	Ø 200 mm	A.C.	Avant 1996
29	Rue du Lancelot	Séparatif	620	Ø 200 mm	Grès	2009
30	Lotissement du Lancelot	Séparatif	180	Ø 200 mm	PVC	Avant 1996
31	Rue de la Poste	Séparatif	80	Ø 200 mm	Grès	2009
32	Rue du Sibuet	Unitaire	970	Ø 400 mm	Béton	Avant 1996
33	Route du Michoud (coté Peillet)	Unitaire	165	Ø 400 mm	Béton	Avant 1996
34	Route du Michoud (coté poste ancienne usine)	Séparatif	230	Ø 200 mm	A.C.	Avant 1996
35	Route du Michoud (refoulement)	Refoulement	270	Ø 75/90	PVC	Avant 1996
36	Route du Michoud	Unitaire	1190	Ø 300 mm	Béton	Avant 1996
37	Route de la Frette (coté Dolomieu)	Unitaire	440	Ø 300 mm	Béton	Avant 1996
38	Chemin de Charray	Séparatif	300	Ø 200 mm	Grès	2007
39	Chemin de la Grande Frette	Séparatif	260	Ø 200 mm	Grès	2007
40	Chemin du Mont	Séparatif	140	Ø 200 mm	Grès	2007
41	Chemin du Mont Joli	Séparatif	129	Ø 150 mm	Fonte	2009
42	Route de la Frette (coté Bidoulhay)	Unitaire	660	Ø 300 mm	Béton	Avant 1996
43	Route de Bordenoud	Unitaire	590	Ø 300 mm	Béton	Avant 1996
44	Chemin de Morthelayze	Unitaire	445	Ø 300 mm	Béton	Avant 1996
45	Chemin du poste de refoulement	Unitaire	55	Ø 300 mm	Béton	Avant 1996
46	Chemin de Morthelayze et route de la Frette	Refoulement	560	Ø 75/90	PVC	Avant 1996
47	Chemin de la Forêt de Rivoire Vieille	Séparatif	470	Ø 200 mm	Grès	2004
48	Transit chemin du dru et route de chataigneraï	Séparatif	1275	Ø 200 mm	Grès	2019
49	Refoulement poste (ancienne STEP) au chemin du Dru	Refoulement	902	Ø 125 mm	Fonte	2019

TOTAL:

17 420

TYPE DE RESEAU

Unitaire :
Séparatif :

7 067

ANNEXE 1**ETAT DESCRIPTIF DES RESEAUX**

- Gravitare :

8 400

- Refoulement :

1 953

TOTAL :

17 420

COMMUNE DE FAVERGES DE LA TOUR

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Transit entre ancienne Step et réseau des Abrets	Séparatif	680	Ø 250 mm	Grès
2	Transit entre le village et l'ancienne Step	Séparatif	515	Ø 300 mm	Béton
3	Route du Poulet	Unitaire	200	Ø 300 mm	Béton
4	Chemin du Ruat	Unitaire	110	Ø 300 mm	Béton
5	Chemin du Ruat	Séparatif	295	Ø 200 mm	Grès
6	Rue de la Rolandière	Séparatif	490	Ø 200 mm	Grès
7	Rue des Tisseurs	Séparatif	315	Ø 200 mm	Grès
8	Route de Closel et Claritière	Unitaire	760	Ø 200 mm	Grès
9	Route des Bruyères	Séparatif	150	Ø 200 mm	Grès
10	Chemin du Varvotier	Séparatif	460	Ø 200 mm	Grès
11	Chemin du Varvotier	Refoulement	600	Ø 75/90	PVC
12	Chemin de Chateauxvieux	Séparatif	590	Ø 200 mm	Grès
13	Route des Gorges	Séparatif	315	Ø 200 mm	Grès
14	Route des Gorges	Refoulement	360	Ø 75/90	PVC
15	Route de Closel et Claritière (vers usine)	Séparatif	270	Ø 200 mm	Grès
16	Route du Fer	Séparatif	65	Ø 200 mm	Grès
17	Route du Grand Champ	Unitaire	300	Ø 200 mm	AC
18	Impasse des Sarrets	Séparatif	160	Ø 200 mm	Grès
19	Antenne lotissement chemin du Ruat	Séparatif	30	Ø 200 mm	Grès

TOTAL:

6 665

TYPE DE RESEAU

Unitaire :

1 370

Séparatif :

- Gravitaires :

4 335

- Refoulement :

960

TOTAL :

6 665

COMMUNE DE MONTCARRA

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Chemin de l'étang (avant lagunage)	Séparatif	210	Ø 200 mm	Fonte
2	Transit le long du ruisseau de Laval	Séparatif	950	Ø 200 mm	PVC
3	Route du stade	Séparatif	80	Ø 200 mm	Grès
4	Route du stade	Séparatif	240	Ø 300 mm	Béton
5	Ancien chemin de Montcarra à la Tour	Séparatif	130	Ø 200 mm	PVC
6	Rue de la Forge	Séparatif	150	Ø 200 mm	PVC
7	De la RD 143 au DO de l'étang	Séparatif	310	Ø 300 mm	Béton
8	Grande rue (coté Loyatet)	Unitaire	300	Ø 300 mm	Béton
9	Rue des Liobards	Séparatif	295	Ø 200 mm	Grès
10	Chemin du Royolet (coté Ouest)	Séparatif	155	Ø 200 mm	Grès
11	Chemin du Royolet (coté Est)	Séparatif	260	Ø 200 mm	Grès
12	Antenne vers André Barbier	Séparatif	150	Ø 200 mm	Grès
13	RD 143 (coté Dolomieu)	Séparatif	300	Ø 200 mm	Grès
14	Chemin du gros Buisson	Séparatif	420	Ø 200 mm	Grès
15	Transit vers Fuyssieux (à travers champ)	Séparatif	1420	Ø 200 mm	Grès
16	Chemin de Fuyssieux	Séparatif	810	Ø 200 mm	Grès
17	Hameau de Fuyssieux	Séparatif	530	Ø 200 mm	Grès
18	Chemin du Bidaud (après DO)	Séparatif	135	Ø 300 mm	Béton
19	Chemin du Bidaud (avant DO)	Séparatif	315	Ø 200 mm	Grès
20	Impasse de Mont Fleurier	Séparatif	75	Ø 200 mm	Béton
21	Rue des Fontaines	Séparatif	25	Ø 200 mm	Grès
22	Rue des Fontaines	Séparatif	137	Ø 200 mm	Grès
23	Rue du stade (coté St Chef)	Séparatif	50	Ø 200 mm	Grès
24	Grande rue (coté lagunage)	Séparatif	305	Ø 200 mm	Grès
25	Impasse du Charron	Séparatif	35	Ø 200 mm	Grès

TOTAL:

7 787

TYPE DE RESEAU

Unitaire :	300
Séparatif :	
- Gravitaires :	7 487
- Refoulement :	0
TOTAL :	7 787

COMMUNE DE MORAS

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
----	--------------	----------------	----------	----------	-----------

Réseau vers FPR Frétignier

1	Village	Unitaire	431	Ø 300 mm	Béton
2	Transit du village vers le FPR	Unitaire	633	Ø 300 mm	Béton
3	Chemin de Frétignier	Unitaire	165	Ø 300 mm	Béton
4	Route des Mangettes	Unitaire	106	Ø 250 mm	Béton
5	Montée de Lara	Unitaire	130	Ø 300 mm	Béton
6	Route du Mont	Unitaire	181	Ø 160 mm	PVC
7	Route du Mont antenne ouest	Unitaire	113	Ø 250 mm	Béton
8	Route du Mont antenne est	Séparatif	196	Ø 200 mm	PVC
9	Rue neuve	Unitaire	400	Ø 300 mm	Béton
10	Route de la Rivoir	Unitaire	111	Ø 300 mm	Béton
11	Impasse du Verger	Unitaire	208	Ø 200 mm	PVC
12	Antenne vers rue neuve	Unitaire	83	Ø 160 mm	PVC
13	Antenne lotissement Frétignier	Unitaire	146	Ø 160 mm	PVC
14	Raccordement impasse du verger sur transit FPR	Unitaire	125	Ø 200 mm	PVC
15	Transit de Frétignier vers FPR	Unitaire	421	Ø 300 mm	Béton

SOUS-TOTAL RESEAU VERS FPR FRETIGNIER :	3 449
---	-------

Réseau vers filtre à sable Crizieu

1	Antenne Crizieu 1	Unitaire	44	Ø 160 mm	PVC
2	Antenne Crizieu 2	Unitaire	105	Ø 160 mm	PVC
3	Antenne Crizieu 3	Unitaire	76	Ø 160 mm	PVC
4	Rue de la Fontaine	Unitaire	250	Ø 300 mm	Béton

SOUS-TOTAL RESEAU DE CRIZIEU :	475
--------------------------------	-----

TOTAL GENERAL :	3 924
-----------------	-------

Unitaire :	3 728
------------	-------

Séparatif :	
-------------	--

- Gravitaire :	196
----------------	-----

- Refoulement :	0
-----------------	---

TOTAL :	3 924
---------	-------

COMMUNE DE ROCHETOIRIN					
N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
Réseau vers filtre à sable : Reculfort, Le Mollard					
1	Transit avant filtre à sable	Séparatif	300	Ø 200 mm	Grès
2	Route de St Pierre	Séparatif	250	Ø 200 mm	Grès
3	Route du Ruel	Séparatif	240	Ø 200 mm	Grès
4	Route de Reculfort	Séparatif	270	Ø 200 mm	Grès
5	Route de Montcarra	Séparatif	440	Ø 200 mm	Grès
6	Lotissement Milliat à reculfort	Séparatif	80	Ø 200 mm	Grès
7	Refolement lotissement Milliat à reculfort	Refolement	150	Ø 53/63	PVC
8	Antenne du Mollard	Séparatif	625	Ø 200 mm	Grès
SOUS-TOTAL RESEAU FILTRE A SABLE :			2 355		
Réseau vers VDD : village					
1	Transit en amont du lagunage	Séparatif	180	Ø 200 mm	Béton
2	Transit entre ancien lagunage et réseau VDD	Séparatif	932	Ø 200 mm	Grès
3	Réseau de Vernavant	Séparatif	1220	Ø 200 mm	Béton
4	transit vers village	Unitaire	480	Ø 300 mm	Béton
5	Lotissement les noisetiers	Séparatif	330	Ø 200 mm	PVC
6	Route de Montceau (coté village)	Unitaire	180	Ø 300 mm	Béton
7	Route de Montceau (coté Montceau)	Séparatif	260	Ø 200 mm	PVC
8	Montée des Grimaudières	Séparatif	400	Ø 200 mm	PVC
9	Route de Montceau (après les Grimaudières)	Séparatif	300	Ø 160 mm	PVC
10	Impasse du Ruel	Séparatif	220	Ø 200 mm	PVC
11	Rue des Grimaudières	Séparatif	150	Ø 160 mm	PVC
12	Montée de la sablière et lotiss. les Grimaudières	Séparatif	490	Ø 200 mm	PVC
13	Antenne de l'école et aire de jeux	Séparatif	400	Ø 200 mm	PVC
14	Refolement poste de l'école	Refolement	180	Ø 75/90	PVC
SOUS-TOTAL RESEAU village :			5 722		
TOTAL GENERAL :			8 077		
TYPE DE RESEAU					
Unitaire :			660		
Séparatif :					
- Gravitaire :			7 087		
- Refoulement :			330		
TOTAL :			8 077		

COMMUNE DE SAINT CHEF

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
Réseau vers Step du Catelan					
1	Collecteur de transit de la plaine du Catelan (de Pierre-Magnière à Fumeterre via le Rondeau)	Séparatif	1225	300	Fonte
2	Antenne le long de la RD 522	Séparatif	90	Ø 160 mm	PVC
3	Réseau ZA du Rondeau	Séparatif	980	Ø 200 mm	PVC
4	Refoulement ZA du Rondeau	Refoulement	560	Ø 75/90	PVC
5	Entrée de Chamont (coté St Chef) - Le Rondeau	Séparatif	1900	Ø 200 mm	Grès
6	Rue du Teyssset	Séparatif	140	Ø 200 mm	Grès
7	Antenne maison Noël Martin	Séparatif	80	Ø 200 mm	Grès
8	Chemin du Mollard	Séparatif	620	Ø 200 mm	Grès
9	Refoulement chemin du Mollard	Refoulement	620	Ø 75/90	PVC
10	4 antennes à l'intérieur du hameau du Mollard	Séparatif	750	Ø 200 mm	Grès
11	Réseau en attente aménagement de voirie chamont	Séparatif	230	Ø 200 mm	Grès
12	Refoulement de l'ancien lagunage	Refoulement	814	Ø 100 mm	Fonte
13	Route des Vignes	Séparatif	369	Ø 200 mm	Fonte
14	Transit de Chamont	Séparatif	1180	Ø 200 mm	Grès
15	Transit Arcisse vers lagunage	Séparatif	1825	Ø 200 mm	Grès
16	Collecte hameau d'Arcisse	Unitaire	975	Ø 200 mm	AC
17	Transit entre le carrefour des Môles et le lagunage	Unitaire	710	Ø 300 mm	Béton
18	Antenne école et vestiaires	Séparatif	250	Ø 200 mm	Grès
19	Réseau quartier des Môles	Séparatif	1060	Ø 200 mm	Grès
20	Lotissements des Barrières et de la Cournière	Séparatif	700	Ø 200 mm	Grès
21	Refoulement réseaux des Môles et du collège	Refoulement	550	Ø 75/90	PVC
22	Antenne boucherie	Séparatif	50	Ø 200 mm	Grès
23	Carrefour maison de retraite - Carrefour des Môles	Unitaire	1075	Ø 400 mm	Béton
24	Antenne salon de coiffure aux Môles	Unitaire	80	Ø 200 mm	Béton
25	Antennes petites ruelles secteur des Môles	Unitaire	70	Ø 200 mm	Béton
26	Antenne du château	Unitaire	330	Ø 250 mm	Béton
27	Antenne vers épicerie	Unitaire	195	Ø 400 mm	Béton
28	Poursuite antenne en direction de Chamodet	Unitaire	240	Ø 200 mm	Béton
29	Poursuite vers lotissement Monique	Séparatif	370	Ø 200 mm	PVC
30	Chemin de Bonne Gagne	Séparatif	190	Ø 200 mm	Grès
31	2 antennes au lieu-dit la Chapelle	Unitaire	260	Ø 200 mm	Béton
32	Antenne de l'Abbatiale	Unitaire	425	Ø 200 mm	Béton
33	Transit Terre Beysses et Michalière	Unitaire	225	Ø 400 mm	Béton
34	Antenne de terre Beysses	Unitaire	240	Ø 200 mm	Béton
35	Antenne de la Michalière	Unitaire	200	Ø 200 mm	Béton
36	Antenne maison de retraite	Unitaire	130	Ø 400 mm	Béton
37	Antenne logements du Marchil	Séparatif	190	Ø 200 mm	Béton
38	Lotissement Champ Bénard	Séparatif	1470	Ø 200 mm	PVC
SOUS-TOTAL RESEAU VERS STEP CATELAN :			21 368		

ANNEXE 1

ETAT DESCRIPTIF DES RESEAUX

Vers réseau de Montcarra

1	Antenne du Royolet	Séparatif	210	Ø 200 mm	Grès
2	Antenne de Bois Magnin	Séparatif	70	Ø 200 mm	Grès

SOUS-TOTAL VERS RESEAU DE MONTCARRA :	280
---------------------------------------	-----

TOTAL GENERAL :	21 648
-----------------	--------

TYPE DE RESEAU

Unitaire :	5 155
------------	-------

Séparatif :

- Gravitaire :	13 949
----------------	--------

- Refoulement :	2 544
-----------------	-------

TOTAL :	21 648
----------------	---------------

COMMUNE DE SAINT MARCEL BEL-ACCEUIL

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Chemin du Platre	Unitaire	228	Ø 400 mm	Béton
2	Antenne vers le Platre	Unitaire	80	Ø 160 mm	PVC
3	Montée de la Cure	Unitaire	171	Ø 400 mm	Béton
4	Antenne vers la Garnière 1	Unitaire	50	Ø 300 mm	Béton
5	Antenne vers la Garnière 2	Unitaire	85	Ø 300 mm	Béton
6	Antenne vers chemin du milieu	Unitaire	100	Ø 200 mm	Grès
7	Place du village	Séparatif	50	Ø 200 mm	Grès
8	Montée des Perrières	Séparatif	240	Ø 350 mm	Béton
9	Rue de Chevalières	Séparatif	437	Ø 250 mm	Béton
10	Antenne Hameau de Chevalière	Séparatif	120	Ø 400 mm	Béton
11	Antenne rue de Chavalière	Séparatif	90	Ø 200 mm	Grès
12	Chemin du Vernay	Séparatif	210	Ø 300 mm	Béton
13	Chemin de Milieu	Unitaire	290	Ø 200 mm	PVC
14	Rue du bourg	Unitaire	110	Ø 300 mm	Béton
15	Rue des Alexandres	Unitaire	318	Ø 300 mm	Béton
16	Rue du stade	Séparatif	298	Ø 200 mm	PVC
17	Antenne rue du Girerd	Séparatif	60	Ø 160 mm	PVC
18	Rue du Pardier	Séparatif	360	Ø 200 mm	PVC
19	Transit entre DO les Alexandres et DO Bel Accueil	Séparatif	485	Ø 200 mm	PVC
20	Transit entre le Pardier et DO Bel Accueil	Séparatif	250	Ø 200 mm	PVC
21	Transit entre le DO Bel Accueil et le Vernay	Séparatif	1 192	Ø 315 mm	PVC
22	Route de Messenas	Séparatif	553	Ø 300 mm	Béton
23	Chemin de Morean	Séparatif	160	Ø 300 mm	Béton
24	Chemin du Brossard + chemin de Morean	Séparatif	315	Ø 300 mm	Béton
25	Antenne Brossard	Séparatif	50	Ø 160 mm	PVC
26	Chemin Layettaz	Séparatif	250	Ø 200 mm	PVC
	Collecteur de transit de Vénérieu	Séparatif	1 505	Ø 300 mm	Fonte
27	Transit vers Step Catelan	Séparatif	1 105	Ø 315 mm	PVC/Fonte

TOTAL :

9 162

TYPE DE RESEAU

Unitaire : 1 432

Séparatif :

- Gravitaire : 7 730

- Refoulement : 0

TOTAL :

9 162

COMMUNE DE SAINT HILAIRE DE BRENS

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
Réseau vers Step du Catelan					
1	Antenne route de Moras	Unitaire	139	Ø 200 mm	PVC
2	Antenne chemin de Mont-Plaisant	Unitaire	207	Ø 250 mm	Béton
3	Route du Mury	Unitaire	316	Ø 250 mm	Béton
4	Antenne chemin de Tribut	Unitaire	147	Ø 200 mm	PVC
5	Antenne impasse de la Meunière	Unitaire	131	Ø 75/90	PVC
6	Antenne la Bantua	Unitaire	237	Ø 300 mm	Béton
7	Impasse de Manissieu	Unitaire	68	Ø 200 mm	Béton
8	Route de vénérieu vers transit Catelan	Unitaire	818	Ø 300 mm	Béton
9	Rue de la mairie	Séparatif	230	Ø 250 mm	Béton
10	Rue des écoles	Séparatif	253	Ø 200 mm	Fonte
11	Chemin de Malatrait	Séparatif	97	Ø 200 mm	Fonte
12	Rue de la Tour Saint Benoit	Séparatif	281	Ø 200 mm	Fonte
13	Chemin de la Miral est	Séparatif	167	Ø 200 mm	Fonte
14	Chemin de la Miral ouest	Unitaire	182	Ø 160 mm	PVC
15	Route du Mont	Séparatif	208	Ø 200 mm	Fonte
16	Impasse Saint Vincent	Séparatif	45	Ø 200 mm	Fonte
17	Transit du bourg vers le transit du Catelan	Séparatif	1003	Ø 200 mm	Fonte
18	Transit vers Catelan	Séparatif	1870	Ø 300 mm	Fonte

SOUS-TOTAL RESEAU VERS STEP DU CATELAN :	6 399
--	-------

Réseau la gare

1	Route de Crémieu	Séparatif	547	Ø 250 mm	Béton
---	------------------	-----------	-----	----------	-------

SOUS-TOTAL RESEAU DE LA GARE :	547
--------------------------------	-----

TOTAL GENERAL :	6 946
-----------------	-------

Unitaire :	2 245
------------	-------

Séparatif :	
-------------	--

- Gravitare :	4 701
---------------	-------

- Refoulement :	0
-----------------	---

TOTAL :	6 946
---------	-------

ANNEXE 1

ETAT DESCRIPTIF DES RESEAUX

COMMUNE DE SAINT SORLIN DE MORESTEL

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Transit vers Vézeronce (poste due puiſe eau)	Séparatif	1 560	Ø 200 mm	Grès
2	Réseau Ouest (La Planche)	Séparatif	1 026	Ø 200 mm	Grès
3	Transit entre carrefour des 2 RD et l'étang	Séparatif	120	Ø 200 mm	Grès
4	Antenne du village depuis la mairie	Séparatif	380	Ø 200 mm	Grès
5	Transit entre carrefours du Suppey et celui des 2 RD	Séparatif	104	Ø 200 mm	Grès
6	Antenne école - église	Séparatif	534	Ø 200 mm	Grès
7	Chemin du Suppey	Séparatif	30	Ø 200 mm	Grès
8	Transit vers les cités	Séparatif	585	Ø 400 mm	Béton
9	Réseau des cités	Séparatif	140	Ø 200 mm	Grès
10	Transit vers STEP côté Dolomieu	Séparatif	756	Ø 200 mm	Grès
11	Transit vers STEP côté Vézeronce	Séparatif	1 135	Ø 300 mm	Grès/fonte
12	Réseau des cités par champs	Séparatif	37	Ø 200 mm	Grès

TOTAL :	6 407
---------	-------

TYPE DE RESEAU

Unitaire :	0
Séparatif :	
- Gravitaire :	6 407
- Refoulement :	0
TOTAL :	<u>6 407</u>

COMMUNE DE SALAGNON

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Transit Catelan entre poste RD 522 et Pierre Magnière	Séparatif	1 825	Ø 300 mm	Grès
2	Refolement Transit Catelan après poste RD 522	refoulement	912	Ø 150 mm	Fonte
3	Transit Catelan entre poste RD 522 et limite Soleymieu	Séparatif	400	Ø 300 mm	Grès
4	Réseau de Pierre Magnière	Séparatif	512	Ø 200 mm	PVC
5	Chemin de Sicard le haut	Séparatif	168	Ø 200 mm	Grès
6	Impasse Sicard le haut	Séparatif	145	Ø 200 mm	Grès
7	Chemin de Sicard le bas	Séparatif	133	Ø 200 mm	Grès
8	Refolement poste Sicard le bas	Refolement	216	Ø 150 mm	Fonte
9	Refolement poste de Varézieu	Refolement	725	Ø 150 mm	Fonte
10	Antennes lieu-dit la Garenne	Séparatif	255	Ø 200 mm	PVC
11	Antenne du village (coté château)	Séparatif	207	Ø 200 mm	Grès
12	Chemin de la batterie	Séparatif	160	Ø 160 mm	PVC
13	Chemin de la Creuse	Séparatif	150	Ø 200 mm	PVC
14	Antenne la Creuse (desserte nouvelles construction)	Séparatif	108	Ø 200 mm	Grès
15	Collecte le village (coté sdf) jusqu'au car du Revolet	Séparatif	1 245	Ø 200 mm	Grès
16	Collecteur vers propriété Marmonier (coté ZA)	Séparatif	208	Ø 200 mm	Grès
17	Collecteur vers propriété Marmonier (coté village)	Séparatif	212	Ø 200 mm	Grès
18	Chemin du Rapillard (coté Ouest)	Séparatif	325	Ø 200 mm	Grès
19	Réseau ZA du Revolet (vers entreprise Perriol)	Séparatif	468	Ø 200 mm	PVC
20	Antenne à l'intérieur ZA du Revolet	Séparatif	120	Ø 200 mm	PVC
21	Antenne sur parking en face sdf	Séparatif	120	Ø 200 mm	Grès
22	Chemin des Joanan et du Muguet	Séparatif	320	Ø 200 mm	Grès
23	Antenne du gros noyer	Séparatif	438	Ø 200 mm	Grès
24	Refolement poste centre de loisirs	Refolement	158	Ø 75/90	PVC
25	Réseau en poste centre de loisirs et route de l'école	Séparatif	155	Ø 200 mm	Grès
26	Chemin de l'école	Séparatif	270	Ø 200 mm	Grès
27	Chemin des Sables	Séparatif	1 525	Ø 200 mm	Grès
28	Allée du Clot	Séparatif	147	Ø 200 mm	Grès
29	3 antennes au Prenet	Séparatif	155	Ø 200 mm	PVC
30	Antenne en face du Prenet	Séparatif	47	Ø 200 mm	PVC
31	Antenne du Baumont	Séparatif	260	Ø 200 mm	PVC
32	Chemin du Rapillard (coté Est)	Séparatif	353	Ø 200 mm	Grès
33	Antenne de Flumée	Séparatif	76	Ø 200 mm	Grès
34	Place du Souvenir	Séparatif	70	Ø 200 mm	Grès
TOTAL :			12 588		

TYPE DE RESEAU

Unitaire :

0

Séparatif :

- Gravitare :

10 577

- Refoulement :

2 011

TOTAL :**12 588**

COMMUNE DE SERMERIEU

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Réseau de Colonge (jusqu'au lagunage)	Séparatif	1 580	Ø 200 mm	PVC
2	Entre lagunage et DO1	Unitaire	620	Ø 250 mm	Béton
3	Antenne en direction du cimetière	Séparatif	412	Ø 200 mm	PVC
4	Antenne de la nouvelle école et du lotissement	Séparatif	136	Ø 200 mm	PVC
5	Du DO1 au chemin des Chatailles (lavoir)	Unitaire	176	Ø 400 mm	Béton
6	Chemin de Chataille (coté Nord)	Unitaire	130	Ø 400 mm	Béton
7	Chemin de Chataille (coté Sud)	Séparatif	110	Ø 200 mm	PVC
8	Chemin de Chataille entre lavoir et église	Unitaire	204	Ø 300 mm	Béton
9	Chemin des Terres Plates (coté Sud)	Séparatif	250	Ø 200 mm	PVC
10	Chemin des Terres Plates (extrémité Sud)	Séparatif	96	Ø 200 mm	Grès
11	Chemin des Terres Plates (coté Nord jusqu'à l'église))	Unitaire	213	Ø 300 mm	Béton
12	Rue de Pierre Montin	Unitaire	132	Ø 400 mm	Béton
13	Partie haute de Pierre Montin	Séparatif	76	Ø 200 mm	PVC
14	Route d'Ossée (coté village)	Séparatif	320	Ø 200 mm	Grès
15	Route d'Ossée (coté Madone)	Séparatif	253	Ø 200 mm	PVC
16	Rue de la Mairie - Place de la Mairie	Séparatif	128	Ø 300 mm	Béton
17	Grande rue (coté Ouest/place)	Séparatif	88	Ø 200 mm	Grès
18	Grande rue (extrême Ouest/place)	Séparatif	58	Ø 200 mm	Grès
19	Grande rue (coté Est/place)	Séparatif	113	Ø 200 mm	Grès
20	Antenne secteur des Vignes	Séparatif	390	Ø 200 mm	PVC
21	Transit entre le lagunage et Sésin	Séparatif	1 305	Ø 200 mm	Grès
22	Chemin du Château	Séparatif	1 390	Ø 200 mm	Grès
23	Refoulement poste Sésin sous chemin du Château	Refoulement	1 326	Ø 75/90	PVC
24	Chemin des Sables	Séparatif	1 150	Ø 200 mm	Grès

TOTAL :

10 656

TYPE DE RESEAU

Unitaire :

1 475

Séparatif :

- Gravitaire :

7 855

- Refoulement :

1 326

TOTAL :

10 656

COMMUNE DE SOLEYMIEU					
N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Catelan : limite Salagnon - p. de Vx Sablonnière	Séparatif	600	Ø 250 mm	Fonte
2	Refoulement poste Vieux Sablonnière	Refoulement	525	Ø 150 mm	Fonte
3	Catelan : p. de Vx Sablonnière-p. blanchisserie	Séparatif	775	Ø 250 mm	Fonte
4	Collecte Vieux Sablonnière	Séparatif	205	Ø 200 mm	Grès
5	Collecte Sablonnière	Séparatif	1 375	Ø 200 mm	Fonte
6	Antenne Couvaloup	Séparatif	1 770	Ø 200 mm	Grès
7	Antenne de Tirieu (jusqu'à limite de commune)	Séparatif	1 400	Ø 200 mm	Grès
8	Poste de Tirieu et limite commune (coté Sablonnière)	Séparatif	1 277	Ø 200 mm	Grès
9	Refoulement poste de Tirieu	Refoulement	156	Ø 64/75	PVC
10	Poste de Tirieu et limite commune (coté Montgaudet)	Séparatif	328	Ø 200 mm	Grès
11	Réseau de Montgaudet	Séparatif	650	Ø 200 mm	Grès
12	Réseau de la Roche	Séparatif	740	Ø 200 mm	Grès
13	Transit village vers limite de commune (Trept)	Séparatif	625	Ø 200 mm	Fonte
14	Antenne des Verbeaux	Séparatif	180	Ø 200 mm	PVC
15	Réseau du village	Séparatif	985	Ø 200 mm	PVC
16	Antenne du petit Molard	Séparatif	550	Ø 200 mm	PVC
17	Réseau au lieu-dit "sur le Carre" (vers poste du village)	Séparatif	1 050	Ø 200 mm	Grès
18	Refoulement poste du village	Refoulement	390	Ø 64/75	PVC
TOTAL :			13 581		

TYPE DE RESEAU	
Unitaire :	0
Séparatif :	
- Gravitaire :	12 510
- Refoulement :	1 071
TOTAL :	13 581

COMMUNE DE TREPT

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Transit depuis limite de Soleymieu	Séparatif	525	Ø 200 mm	Fonte
2	Antenne Grand Cozance	Séparatif	405	Ø 200 mm	Fonte
3	Transit à travers champ Cozance - Les Contamines	Séparatif	787	Ø 200 mm	Fonte
4	Collecte Grand Cozance	Séparatif	535	Ø 200 mm	Fonte
5	Transit vers étang des Ferrières	Séparatif	675	Ø 200 mm	Fonte
6	Transit étang des Ferrières - le Rivard	Séparatif	388	Ø 200 mm	Grès
7	Collecte le Rivard et la Grande Combe	Séparatif	1 220	Ø 200 mm	Fonte
8	Antenne le Rivard et Crottes	Séparatif	357	Ø 200 mm	PVC
9	Antenne Serrières-restaurant des Platanes	Séparatif	630	Ø 200 mm	Fonte
10	Refoulement poste de Serrières	Refoulement	117	Ø 60 mm	Fonte
11	Antenne de Serrières vers étang des Fenières	Séparatif	275	Ø 200 mm	Fonte
12	Antennes à l'intérieur du hameau de Serrières	Séparatif	238	Ø 200 mm	Fonte
13	Transit entre poste de Serrières et la Sorbière	Séparatif	1 067	Ø 200 mm	Fonte
14	réseau la Sorbière coté village (Deschamps)	Séparatif	580	Ø 200 mm	Fonte
15	réseau la Sorbière coté cimetière	Séparatif	232	Ø 200 mm	Fonte
16	Remontée vers cimetière puis direction Cozance	Séparatif	750	Ø 200 mm	Grès
17	Antenne la Sorbière en contrebas route de Cozance	Séparatif	225	Ø 160 mm	PVC
18	Route de Cozance (coté "la Goula")	Séparatif	566	Ø 200 mm	Fonte
19	Antenne de la Goula	Séparatif	750	Ø 200 mm	Fonte
20	Route des Garniers au-delà de l'église	Unitaire	434	Ø 300 mm	Fonte
21	Route des Garniers à partir du carrefour de l'église	Séparatif	31	Ø 200 mm	Grès
22	Antenne sur collecteur de la rue des Garniers	Unitaire	192	Ø 200 mm	PVC
23	Chemin de Grande Terre	Séparatif	362	Ø 200 mm	PVC
24	Antenne de la Glaneuse	Séparatif	367	Ø 200 mm	Fonte
25	Quartier du stade	Séparatif	400	Ø 200 mm	Polypro
26	Refoulement quartier du Stade	Séparatif	125	Ø 60 mm	PEHD
27	Antenne école maternelle	Séparatif	142	Ø 200 mm	PVC
28	Rue des Roches	Unitaire	725	Ø 200 mm	PVC
29	Rue de la Poste	Séparatif	325	Ø 200 mm	PVC
30	Parking salle des fêtes	Séparatif	73	Ø 200 mm	Grès
31	Antenne caserne des pompiers	Séparatif	39	Ø 200 mm	Grès
32	Antenne caserne des pompiers	Séparatif	10	Ø 160 mm	PVC
33	Chemin du Ravanet	Séparatif	42	Ø 200 mm	Grès
34	Antenne en terrain privé au départ ch. du Ravanet	Séparatif	33	Ø 150 mm	Grès
35	Antenne en terrain privé au départ ch. du Ravanet	Séparatif	36	Ø 160 mm	PVC
36	Grande rue vers mairie	Séparatif	211	Ø 200 mm	Grès
37	Réseau ancienne salle des fêtes	Séparatif	542	Ø 200 mm	PVC
38	Galerie sous Grande rue	Séparatif	45	Ø 200 mm	Polypro
39	Collecteur entre galerie et DO1 (dans les jardins)	Séparatif	123	Ø 200 mm	Grès
40	Collecteur en aval DO1 (en aval Ø 800 mm)	Séparatif	388	Ø 200 mm	PVC
41	Antennes dans les jardins sous la mairie	Séparatif	41	Ø 150 mm	Grès
42	Antennes dans les jardins sous la mairie	Séparatif	70	Ø 160 mm	Polypro
43	Collecteur en amont poste Step	Séparatif	450	Ø 200 mm	Fonte
44	Départ antenne place Boyrivent	Séparatif	25	Ø 200 mm	Grès
45	Antenne impasse pharmacie	Séparatif	30	Ø 200 mm	Grès
46	Rue Vie de Betz	Séparatif	387	Ø 200 mm	Grès
47	Rue des Jardins	Séparatif	75	Ø 200 mm	Grès
48	Rue vie de Croze jusqu'au poste de la Step	Unitaire	1 442	Ø 400 mm	Béton
49	Route de Crémieu	Séparatif	510	Ø 200 mm	Grès
50	Route de Crémieu	Séparatif	150	Ø 200 mm	Béton
50	Route de la Gare	Séparatif	650	Ø 200 mm	Grès
51	De la route de la Gare au poste de l'ancienne Step	Séparatif	87	Ø 500 mm	Béton
52	Antenne vers ancienne gare	Séparatif	62	Ø 200 mm	Grès
53	Antenne du Bois (lotissements route de la gare)	Séparatif	117	Ø 200 mm	Grès
54	Antennes lotissements route de la gare	Séparatif	800	Ø 200 mm	PVC
55	Antenne MTB et Gonnervayre	Séparatif	525	Ø 200 mm	PVC

ANNEXE 1**ETAT DESCRIPTIF DES RESEAUX**

56	Transit vers poste de Fumeterre	Séparatif	1 450	Ø 300 mm	PVC
57	Prémarais	Unitaire	180	Ø 200 mm	PVC
58	Plaine de Serrière	Séparatif	1 380	Ø 200 mm	PVC
59	Ref. entre postes de Varézieux et Pont Sicard	Refoulement	1 200	Ø 150 mm	Fonte
TOTAL :			24 598		

TYPE DE RESEAU

Unitaire :	2 973
Séparatif :	
- Gravitare :	20 308
- Refoulement :	1 317
TOTAL :	24 598

COMMUNE DE VASSELIN

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Rue des étangs amont	Séparatif	122	Ø 300 mm	Béton
2	rue des étangs aval	Séparatif	317	Ø 200 mm	Grès
3	Rue de St Eusèbe	Séparatif	390	Ø 200 mm	Grès
4	Rue des Forges	Séparatif	290	Ø 300 mm	Béton
5	Réseau des Garniers	Séparatif	1 125	Ø 200 mm	Grès
6	Lotissement des Garniers	Séparatif	262	Ø 200 mm	PVC
7	Antenne sous la mairie	Séparatif	345	Ø 160 mm	PVC
8	Rue des Lavois	Séparatif	525	Ø 200 mm	Grès
9	Rue de la Poterie - Propriété Cottaz - Monteloup	Unitaire	480	Ø 200 mm	PVC
10	Rue du Four	Séparatif	148	Ø 200 mm	Grès
11	Antenne de Monteloup	Séparatif	69	Ø 160 mm	PVC
12	Vers entrepot rue de la forge	Séparatif	124	Ø 200 mm	Grès
13	Transit grande terre	Séparatif	1 258	Ø 200 mm	fonte
14	Ref entre poste de vasselin et rue de la grande terre	Refoulement	587	Ø 80 mm	Fonte
TOTAL :			6 042		

TYPE DE RESEAU

Unitaire :	480
Séparatif :	
- Gravitaire :	4 975
- Refoulement :	587
TOTAL :	6 042

COMMUNE DE VENERIEU					
N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Route De Moras	Unitaire	149	Ø 200 mm	Béton
2	Antenne rue de la Gare	Unitaire	35	Ø 200 mm	Béton
3	Rue de Longenière	Unitaire	378	Ø 300 mm	Béton
4	Chemin de Champierre	Séparatif	192	Ø 200 mm	Béton
5	Montée de Moillan	Unitaire	155	Ø 200 mm	Béton
6	rue de la Chanas - Do le Griot	Séparatif	225	Ø 250 mm	Béton
7	Rue de la Chanas au transit de Vénérieu	Séparatif	457	Ø 250 mm	Béton
8	Antenne chemin du grand pré	Séparatif	183	Ø 250 mm	Béton
9	Antenne Pilaudière	Séparatif	60	Ø 160 mm	PVC
10	Antenne Pilaudière ouest	Unitaire	100	Ø 200 mm	Béton
11	Rue de Chanas ouest	Unitaire	155	Ø 300 mm	Béton
12	Hameau de Chanas vers transit de Saint Marcel	Séparatif	326	Ø 300 mm	Béton
13	Antenne impasse de la Chanas est	Unitaire	123	Ø 250 mm	Béton
14	Antenne chemin du Catelan	Séparatif	72	Ø 200 mm	PVC
15	Impasse de la Chanas ouest	Séparatif	153	Ø 200 mm	Fonte
16	Chemin de la reine	Séparatif	31	Ø 200 mm	Fonte
17	Transit de la Chanas vers Catelan	Séparatif	426	Ø 200 mm	PVC
18	Antenne rue de la Gare sud	Unitaire	150	Ø 200 mm	PVC
19	Antenne grand Gaillot	Unitaire	67	Ø 160 mm	PVC
20	Antenne route de Crémieu	Unitaire	88	Ø 200 mm	PVC
21	Transit de saint Hilaire au PR de Vénérieu	Séparatif	1 867	Ø 300 mm	Fonte
TOTAL :			5 392		

TYPE DE RESEAU	
Unitaire :	1 400
Séparatif :	
- Gravitare :	3 992
- Refoulement :	0
TOTAL :	5 392

ANNEXE 1

ETAT DESCRIPTIF DES RESEAUX

COMMUNE LES AVENIERES - VEYRINS-THUELLIN (partie Thuellin)

N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	Entre l'ancienne Step de Veyrins et ch. des Ratabeaux	Séparatif	990	Ø 200 mm	Fonte
2	Refoulement poste le Perrier	Refoulement	885	Ø 75/90	PVC
3	Chemin des Vernes	Séparatif	510	Ø 200 mm	Fonte
4	Chemin du Château	Séparatif	787	Ø 200 mm	Grès
5	Secteur des contaminés	Séparatif	457	Ø 200 mm	Grès
5	Collecte impasse de la Gare (propriété Paradis)	Séparatif	228	Ø 200 mm	Grès
6	Refoulement poste des Marais	Refoulement	215	Ø 75/90	PVC
7	Rue de la Thuillière	Séparatif	188	Ø 200 mm	Grès
8	RD 1075 et ZA	Séparatif	576	Ø 200 mm	Fonte
9	Lotissement du Bourray	Séparatif	225	Ø 200 mm	PVC
10	RD 1075 jusqu'à Chatillieu	Séparatif	420	Ø 200 mm	Fonte
11	Antenne sur réseau RD 1075	Séparatif	175	Ø 200 mm	PVC
12	Secteur de Champ Rubin	Séparatif	1 260	Ø 200 mm	Grès
13	Lotissement de Champ Rubin	Séparatif	186	Ø 200 mm	PVC
14	Chemin des Fouillouses	Séparatif	270	Ø 200 mm	Grès
15	Montée de la Coche	Séparatif	239	Ø 200 mm	Grès

TOTAL :	7 611
----------------	--------------

TYPE DE RESEAU

Unitaire :	0
Séparatif :	
- Gravitaire :	6 511
- Refoulement :	1 100
TOTAL :	7 611

COMMUNE DE VEZERONCE-CURTIN					
N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
Réseau du village (STEP)					
1	Tronçon salle des fêtes - Lagunage	Unitaire	430	Ø 200 mm	Fonte
2	Du giratoire vers boulangerie à la salle des fêtes	Unitaire	460	Ø 300 mm	Béton
3	Antenne Boucherie vers giratoire	Séparatif	80	Ø 300 mm	Béton
4	Antenne résidence le Clos (devant logts Semcoda)	Séparatif	80	Ø 200 mm	Grès
5	Antenne résidence le Clos après Semcoda	Séparatif	100	Ø 200 mm	PVC
6	Rue des Fontainiers	Séparatif	330	Ø 200 mm	Grès
7	Lotissement rue des Fontainiers	Séparatif	180	Ø 200 mm	PVC
8	Tronçon route des Alpes jusqu'à l'école	Séparatif	400	Ø 200 mm	Grès
9	Lotissements vers salle des fêtes	Séparatif	310	Ø 200 mm	PVC
10	Immeuble Opac	Séparatif	156	Ø 200 mm	PVC
11	Lotissement des Gravanoes	Séparatif	406	Ø 200 mm	PVC
12	Lotissement Opac	Séparatif	160	Ø 200 mm	PVC
13	Antenne route des Alpes à partir de l'Opac	Séparatif	120	Ø 200 mm	Grès
14	Antenne vers ancienne salle des fêtes	Séparatif	190	Ø 160 mm	PVC
15	Rue de la sellerie	Séparatif	480	Ø 300 mm	Grès
16	Transit St Sorlin avant poste de Puise eau	Séparatif	90	Ø 200 mm	Grès
17	Chemin du Moulin	Séparatif	720	Ø 200 mm	Grès
18	Antenne sur chemin du Moulin	Séparatif	60	Ø 160 mm	PVC
19	Lotissement Masson	Séparatif	268	Ø 200 mm	PVC
20	Refolement chemin du Moulin	Séparatif	700	Ø 75/90	PVC
21	Collecteur de la plaine sous RD 19	Séparatif	1 010	Ø 200 mm	Grès
22	Antenne de l'Epinette	Séparatif	608	Ø 200 mm	Grès
23	Antenne de la Plaine (vers silo)	Séparatif	560	Ø 200 mm	Grès
24	Collecteur du Cholard (dans marais)	Séparatif	100	Ø 200 mm	Fonte
25	Collecteur du Cholard (hors marais)	Séparatif	704	Ø 200 mm	Grès
26	Antenne Cholard (Le gilin)	Séparatif	715	Ø 200 mm	Fonte
27	Lotissements vers stade et de la Croix	Séparatif	546	Ø 200 mm	Grès
28	Antenne de la plaine	Séparatif	680	Ø 200 mm	Grès
29	Refolement poste rue de la Beauté	Refolement	672	Ø 75/90	PVC
30	Antenne de Grande Terre	Séparatif	694	Ø 200 mm	Grès
31	Rue de la Dame au Bois	Séparatif	716	Ø 200 mm	Grès
32	Rue de la Beauté	Séparatif	738	Ø 200 mm	Grès
33	Antenne (hors voirie) vers chemin des Alouettes	Séparatif	760	Ø 200 mm	Grès
34	ZA la Levaz Basse	Séparatif	782	Ø 200 mm	Grès
35	Transit ancien lagnunage à la nouvelle STEP	Séparatif	804	Ø 300 mm	Fonte
36	Réseau de Curtin	Séparatif	680	Ø 200 mm	Grès
37	Refolement Curtin	Refolement	342	Ø 63 mm	PEHD
38	Transit route de la Chartreuse	Séparatif	644	Ø 200 mm	Grès
39	Antenne Pillardin	Séparatif	100	Ø 200 mm	Fonte
40	Refolement poste de la Levaz Basse	Refolement	826	Ø 75/90	PVC
SOUS-TOTAL RESEAU DU VILLAGE:			18 402		

ANNEXE 1

ETAT DESCRIPTIF DES RESEAUX

Réseau de Charray (Lagunage)

1	Réseau de Charray	Séparatif	3 510	Ø 200 mm	PVC
---	-------------------	-----------	-------	----------	-----

SOUS-TOTAL RESEAU DU VILLAGE:	3 510
-------------------------------	-------

TOTAL GENERAL :	21 912
-----------------	--------

TYPE DE RESEAU

Unitaire :	890
Séparatif :	
- Gravitaine :	19 182
- Refoulement :	1 840
TOTAL :	21 912

COMMUNE DE VIGNIEU					
N°	Localisation	Type de réseau	Longueur	Diamètre	Matériaux
Réseau du Rual (Lagunage)					
1	Transit vers lagunage dans les terrains agricoles	Séparatif	230	Ø 200 mm	Fonte
2	Hameau du Rual	Séparatif	810	Ø 200 mm	AC
3	Transit la Rivoire	Séparatif	970	Ø 150 mm	Fonte
4	Hameau de la Rivoire	Séparatif	890	Ø 200 mm	Grès
5	Impasse Dessus la Combe	Séparatif	120	Ø 200 mm	Grès
6	Antenne du Château	Séparatif	390	Ø 150 mm	Fonte
SOUS-TOTAL RESEAU DU RUAL :			3410		
Réseau du village (filtre à sable planté de roseaux)					
1	Du déversoir d'orages du Munard au filtre à sable	Séparatif	1140	Ø 300 mm	Béton
2	Chemin de l'étang	Séparatif	260	Ø 200 mm	PVC
3	Chemin des Molos	Séparatif	32	Ø 200 mm	PVC
4	Allée de Merlin	Séparatif	108	Ø 200 mm	PVC
5	Antenne du Munard	Séparatif	130	Ø 400 mm	Béton
6	Antenne du Munard	Séparatif	200	Ø 300 mm	Béton
7	Antenne du Munard	Séparatif	190	Ø 200 mm	Grès
8	Antenne du Munard	Séparatif	120	Ø 200 mm	Grès
9	Evacuation secteur du Munard en terrain privé	Séparatif	190	Ø 200 mm	Grès
10	Quartier de Mairie	Séparatif	660	Ø 200 mm	Grès
11	RD 19 en amont du déversoir d'orages	Unitaire	150	Ø 500 mm	Béton
12	Transit rue du Lion d'Or (à travers champs)	Séparatif	200	Ø 300 mm	Béton
13	Rue du Lion d'Or	Séparatif	410	Ø 200 mm	Grès
14	RD 19 jusqu'au carrefour	Unitaire	200	Ø 300 mm	Béton
15	Route de Vasselin	Unitaire	290	Ø 300 mm	Béton
16	Rue des chichères	Unitaire	188	Ø 300 mm	Béton
17	Route de la Mairie	Séparatif	60	Ø 200 mm	PVC
18	Rue des Enerts	Unitaire	200	Ø 300 mm	Béton
SOUS-TOTAL RESEAU DU VILLAGE :			4728		
TOTAL GENERAL :			8 138		
TYPE DE RESEAU					
Unitaire :			1 028		
Séparatif :					
- Gravitare :			7 110		
- Refoulement :			0		
TOTAL :			8 138		

ETAT DES LIEUX 2024 DE L'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES ET PROJETS D'AMELIORATION DES INSTALLATIONS

ANNEXE 2

Le syndicat des eaux gère le service "Eau potable" de 23 communes et le service "Assainissement" de 18 communes. Le tableau ci-après regroupe, d'une manière synthétique, les renseignements sur l'assainissement des 18 communes.

N°	Commune	Nombre d'abonnés asst collectifs en 2022	Nombre d'abonnés asst non collectifs en 2021	Taux de collecte	Linéaire de canalisations en ml			Traitement			Bilan et perspectives	
					Séparatif	Unitaire	Total	Type	Localisation	Capacité nominale	Action	Année
1	DOLOMIEU	750	711	51,33%	10 353	7 067	17 420	Boue activée	Le Pillardin à Vézeronce	5030 EH	Etude de faisabilité pour raccordement sur Step des Avenières	2010
											Etude de faisabilité pour raccordement sur VEZERONCE	2015
											Mise en séparatif du réseau rue du Navan	2016
											Diagnostic et mise à jour du schéma directeur assainissement (Cabinet MERLIN)	2016
											Préparation du dossier loi sur l'eau pour construction d'une Step à VEZERONCE (pour traiter les effluents de VEZERONCE, DOLOMIEU, ST SORLIN DE MORESTEL ET VASSELIN)	2016
											Construction d'une STEP de 5030 EH à VEZERONCE	2018-2019
											Collecteur de transit entre Step de DOLOMIEU et future Step de VEZERONCE	2019
											Mise en séparatif de la rue Pilatre de Rozier	2021
											Mise en séparatif de la rue du champs de mars	2022
											Mise en séparatif de la rue Elie Cartan	2024
2	FAVERGES DE LA TOUR	305	365	45,52%	5 295	1 370	6 665	Boue activée	Les Nappes aux AVENIERES VEYRINS THUILLIN	39 000 EH	Schéma directeur	2010
											Mise à jour de la carte de zonage dans le cadre du PLUi CCVDD	2019
3	MONTCARRA	219	52	80,81%	7 487	300	7 787	Filtre planté de roseaux	Le Bidaud à MONTCARRA	850 EH	Diagnostic, schéma directeur et zonage assainissement	2014
											Déplacement du DO2 (déversoir d'orages) pour retirer un ruisseau du réseau	2015
											Mise en séparatif Grande rue coté Ouest en amont du DO2 (déversoir d'orages)	2016
											Mise en séparatif "rue des Fontaines "	2019
											Mise en séparatif " chemin du Bidaud" et suppression du DO2	2020
											Augmentation de capacité du traitement en transformant le lagunage en filtre à sable planté de roseaux	2020
4	MORAS (village + Frétiègnier)	104			196	3 253	3 449	Filtre à sable planté de roseaux	Frétiègnier à MORAS	330 EH	Réhabilitation du filtre à sable de Crizieu en FPR	2021
	MORAS (Crizieu)	27			0	475	475	Filtre planté de roseaux	Crizieu à MORAS	100 EH		
	TOTAL MORAS	131	107	55,04%	196	3 728	3 924					
5	ROCHETOIRIN (Village)	259			5 062	660	5 722	Lagunage	Romanèche à ROCHETOIRIN	450 EH	Schéma directeur et zonage assainissement	2012
	ROCHETOIRIN (Reculfort)	52			2 355	0	2 355	Filtre planté de roseaux	Pré Morand à ROCHETOIRIN	200 EH	Mise à jour de la carte de zonage dans le cadre du PLUi	2019
											Schéma directeur	2019
	TOTAL ROCHETOIRIN :	311	159	66,17%	7 417	660	8 077				Suppression du lagunage du village et transit des effluents vers STEP Epur'Vallons (VDD)	2022
											Réhabilitation du réseau sur les tronçons dégradés par chemisage	2022
6	ST CHEF	732			16 213	5 155	21 368	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B.A.	9 500 EH	Travaux d'extension de la Step du Catelan de 5500 à 9500 EH pour recevoir les effluents de ST CHEF	2018-2019
	ST CHEF (le Royolet, Gros Buisson)	17			280	0	280	Filtre planté de roseaux	Le Bidaud à MONTCARRA	850 EH	Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel	2019
											Transit entre le lagunage de ST CHEF et la Step du Catelan - études en cours	2021
	TOTAL ST CHEF :	749	891	45,67%	16 493	5 155	21 648				Suppression du lagunage, remplacé par un poste de relouement et un bassin d'orage /Augmentation de la capacité du PR des Rapines	2022
											Suppression des rejets direct dans le bourg	2022
7	St MARCEL BEL-ACCUEIL	270	417	39,30%	7 730	1 432	9 162	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B.A.	9 500 EH	Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel	2021
8	St HILAIRE DE BRENS (Village)	232			4 154	2 245	6 399	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B.A.	9 500 EH	Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel	2021
	St HILAIRE DE BRENS (la gare)	12			547	0	547	Milieu naturel	La Gare St HILAIRE	-		
	TOTAL ST HILAIRE DE BRENS :	244	35	87,46%	4 701	2 245	6 946					
9	ST SORLIN DE MORESTEL	115	178	39,25%	6 407	0	6 407	Boue activée	Le Pillardin à Vézeronce	5030 EH	Schéma directeur et zonage assainissement	2013
											Préparation du dossier loi sur l'eau pour construction d'une Step à VEZERONCE	2016
											(pour traiter les effluents de VEZERONCE, DOLOMIEU, ST SORLIN DE MORESTEL ET VASSELIN)	
											Mise en séparatif réseau des Cités	2019
											Construction d'une STEP de 5030 EH à VEZERONCE	2018-2019
											Transit de Saint Sorlin de Morestel vers STEP vézeronce	2019
10	SALAGNON	395	239	62,30%	12 588	0	12 588	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B.A.	9 500 EH	Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH)	2016
											Travaux d'extension de la Step du Catelan de 5500 à 9500 EH pour recevoir les effluents de ST CHEF	2018-2019
											Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel	2019
											Réhabilitation du PR du BUGEY	2022
											Mise en séparatif chemin des Joannan	2022
											Augmentation de la capacité du PR du centre aéré	2022
11	SERMERIEU (village)	255			3 735	1 475	5 210	Lagunage	Charmillières à SERMERIEU	500 EH	Schéma directeur et zonage assainissement	2012
	SERMERIEU (Colonge, sésin, les Sables)	136			5 446	0	5 446	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B.A.	9 500 EH	Transit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage	2013
											Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH)	2016
											Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9 500 EH)	2018-2019
											Mise en séparatif rue de la Mairie et Grande rue	2021
											Mise en séparatif rue d'Ossée	2022
											Augmentation de la capacité du PR d'Olouise	2022
											Suppression du lagunage et renvoi des effluents vers la Step du Catelan	2022
12	SOLEYMIEU	373	64	85,35%	13 581	0	13 581	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B.A.	9 500 EH	Schéma directeur et zonage assainissement	2008
											Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH)	2016
											Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9 500 EH)	2018-2019
											Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel	2019
13	THUELLIN (Commune de LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN)	165	74	69,04%	7 611	0	7 611	Boue activée	Les Nappes aux AVENIERES VEYRINS THUILLIN	39 000 EH	Schéma directeur et zonage assainissement	2014
14	TREPT	886	126	87,55%	21 625	2 973	24 598	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B.A.	9 500 EH	Diagnostic, schéma directeur et zonage assainissement	2014
											Mise en séparatif du réseau du village en amont du DO1 et suppression du DO1	2015
											Mise en séparatif du réseau rue de la Gare en amont du DO3	2017
											Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH)	2016
											Mise en séparatif réseau route de Crémieu en amont du DO3 et suppression du DO3	2018-2019
											Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9 500 EH)	2018-2019

ETAT DES LIEUX 2020 DE L'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES ET PROJETS D'AMELIORATION DES INSTALLATIONS

15	VASSELIN	146	77	65,47%	5562	480	6042	Boue activée	Le Pillardin à Vézeronce	5030 EH	Schéma directeur et zonage assainissement Mise en séparatif et élimination d'eaux parasites rue de St Eusèbe Mise en séparatif et élimination d'eaux parasites rue de la Forge Suppression du lagunage et création d'un collecteur de transit en direction de la STEP de VEZERONCE	2014 2017 2019 2019
16	VENERIEU	241	151	61,48%	3992	1400	5392	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B.A.	9 500 EH	Mise en séparatif du bourg de Vénérieu	2024
17	VEZERONCE-CURTIN (Village)	627			17 512	890	18 402	Boue activée	Le Pillardin à Vézeronce	5030 EH	Schéma directeur et zonage assainissement	2012
	VEZERONCE-CURTIN (hameau de Charray)	101			3510	0	3510	Lagunage	Charray à VEZERONCE	400 EH	Etude de faisabilité pour raccordement sur Step des Avenièrès Etude de faisabilité pour contruction d'une Step sur VEZERONCE en remplacement du lagunage Mise en séparatif rue de la Sellerie Elimination d'eaux parasites et mise en séparatif du réseau rues des Fontainiers, Diamentaires, rte des Alpes Préparation du dossier loi sur l'eau pour construction d'une Step à VEZERONCE (pour traiter les effluents de VEZERONCE, DOLOMIEU, ST SORLIN DE MORESTEL ET VASSELIN) Construction d'une STEP de 5500 EH à VEZERONCE Extension du réseau d'eau usée au Cholard Suppression du rejet direct de Curtin	2012 2015 2017 2018 2016 2018-2019 2020 2021
	TOTAL VEZERONCE-CURTIN :	728	298	70,96%	21 022	890	21 912					
	VIGNIEU (Village)	220			3 700	1 028	4 728	Filtre planté de roseaux	Le Moulin à VIGNIEU	650 EH	Schéma directeur et zonage assainissement Mise en séparatif du réseau secteur du Munard Mise en séparatif et élimination des eaux parasites rue du Lion d'or Mise en séparatif allée de la Violettes, rue de la Rochetière, rue de la Fontaine	2012 2015 2016 2022-2023
	VIGNIEU (Hameaux du Rual et de la Rivoire)	71			3 410	0	3 410	Lagunage	Grand-pré à VIGNIEU	150 EH		
	TOTAL VIGNIEU :	291	175	62,45%	7 110	1 028	8 138					

ASSAINISSEMENT

Station d'épuration	Lieu-dit	Capacité nominale en EH	Communes raccordées	Nombre d'abonnés assainissement	Nombre d'EH par abonnés	Nombre d'EH	Projet d'amélioration des installations		Données 2021	
							Action	Année	Conformité équipement	Conformité performance
CC DES BALCONS DU DAUPHINE	Le Bidaud	850	MONTCARRA ST CHEF (en partie)	222 17	2,16 2,30 TOTAL :	480	Diagnostic, schéma directeur et zonage assainissement Déplacement du DO2 (déversoir d'orages) pour retirer un ruisseau du réseau Mise en séparatif Grande rue coté Ouest en amont du DO2 (déversoir d'orages) Mise en séparatif "rue des Fontaines " Mise en séparatif "chemin du Bidaud"	2014 2015 2016 2019 2020	Conforme	Conforme
Filtre planté de roseaux de MONTCARRA						39				
						519				
STEP boues activées de ST MARCEL BEL ACCUEIL	La Prison	9 500	ST CHEF (en partie) SALAGNON SERMERIEU (en partie) SOLEYMIEU TREPT COURTENAY (en partie)(*) ST HILAIRE DE BRENS ST MARCEL BEL ACCUEIL VENERIEU	732 395 136 374 883 102 232 270 241	2,30 2,35 2,12 1,87 2,24 2,25 2,28 2,14 2,38	1 684 928 288 699 1 978 230 529 578 574	Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) Mise en séparatif du réseau du village de TREPT en amont du DO1 Mise en séparatif du réseau rue de la Gare à TREPT en amont du DO3 Mise en séparatif du réseau route de Crémieu à TREPT en amont du DO3 Extension STEP, Schémas directeurs St Chef, Salagnon, Sermérieu inscrit dans AR Réhabilitation du PR du Bugey à Salagnon Transit entre le lagunage de ST CHEF et la Step du Catelan Mise en séparatif rue de la Mairie et Grande rue à SERMERIEU Mise en séparatif rue d'Ossée à SERMERIEU Suppression du lagunage de SERMERIEU Augmentation de la capacité des PR d'Olouise et du centre aéré Mise en séparatif du bourg de Vénérieu Mise en séparatif route de Mury de St Hilaire Pose d'un tuyau de refoulement route du Merlet	2018-2019 2015 2018 2019 2018-2019 2022 2022 2022 2022 2024 2024 2024 2024	Conforme	Conforme
				3365		7 487				
Rejet direct dans tuyau en attente St HILAIRE DE BRENS	La Gare		St HILAIRE DE BRENS (en partie)	12	2,28	27			Non Conforme	Non Conforme
Filtre à sable planté de roseaux de VIGNIEU	Le Moulin	650	VIGNIEU (en partie)	221	2,28	504	Mise en séparatif du réseau secteur du Munard Mise en séparatif et élimination des eaux parasites rue du Lion d'or Mise en séparatif allée de la Violettes, rue de la Rochetière, rue de la Fontaine	2015 2016 2022-2023	Conforme	Conforme
Lagunage du Rual à VIGNIEU	Grand-pré	150	VIGNIEU (en partie)	72	2,28	164	Transformation du lagunage en filtre à sable planté de roseaux	2028	Non Conforme	Conforme
Filtre à sable planté de roseaux de Frétigner à MORAS	Frétignier	330	MORAS (en partie)	104	2,28	237	Augmentation de capacité du traitement en transformant le lagunage en filtre à sable planté de roseaux	2019	Conforme	Conforme
Filtre à sable de Crizieur à MORAS	Crizieu	100	MORAS (en partie)	27	2,28	62	transformant du filtre à sable en filtre planté de roseaux	2021	Conforme	Conforme
(*) Réseaux gérés par la régie des eaux des balcons du Dauphiné										
Lagunage de SERMERIEU	Charmillières	500	SERMERIEU (en partie)	255	2,12	541	Mise en séparatif rue de la Mairie et Grande rue Mise en séparatif rue d'Ossée Suppression du lagunage et renvoi des effluents vers Step du Catelan	2022 2022 2024	Non Conforme	Conforme
Lagunage de VEZERONCE-CURTIN (Charray)	Charray	400	VEZERONCE (en partie)	101	2,12	214			Conforme	Conforme
STEP boues activées de VEZERONCE-CURTIN	Pillardin	5030	SAINT SORLIN DE MORESTEL VASSELIN VEZERONCE-CURTIN (en partie) DOLOMIEU	115 148 627 746 1636	2,15 2,09 2,12 2,23	247 309 1329 1664 3549	Préparation du dossier loi sur l'eau pour construction d'une Step à VEZERONCE Mise en séparatif rue de la Sellerie Elimination des eaux parasites et mise en séparatif rue des Fontainiers Construction d'une STEP de 5030 EH pour VEZERONCE, ST SORLIN, DOLOMIEU et VASSELIN Mise en séparatif et élimination des eaux parasites rue de la Forge Suppression du lagunage de Vézeronce et création d'un transit vers la STEP de VEZERONCE Suppression du lagunage de Vasselin et renvoie des effluents vers STEP de VEZERONCE Collecteur de transit entre la Step de DOLOMIEU et Step de VEZERONCE Suppression step de dolomieu et renvoi des effluents vers STEP de VEZERONCE Mise en séparatif rue Pilatre de Rozier Dolomieu Mise en séparatif et raccordement du hameau de Curtin via PR sur STEP Mise en séparatif rue du champ de mars Dolomieu Mise en séparatif rue Elie Cartan Dolomieu	2016 2017 2018 2018-2019 2019 2019 2019 2019 2019 2019 2020 2021 2022 2024	Conforme	Conforme
CC DES VALS DU DAUPHINE										
Lagunage de ROCHETOIRIN	Romanèche	450	ROCHETOIRIN (en partie)	259	2,21	572	Schéma directeur Suppression du lagunage et transit des effluents vers Epur' Vallons Réhabilitation du réseau du bourg sur les tronçons dégradés par chemisage Réhabilitation du réseau de Vernavent sur les tronçons dégradés par chemisage	2019 2022 2022 2023		
Filtre à sable planté de roseaux de ROCHETOIRIN	Grand pré	200	ROCHETOIRIN (en partie)	52	2,21	115			Conforme	Conforme